

Les dernières ventes de concessions forestières

Le résultat — Un mécanisme peu connu — Points d'interrogation — Avec d'autres délais, la concurrence eût-elle été plus grande? — Modifications de détail.

La dernière vente de concessions forestières n'a pas fait grand bruit. En quelques minutes d'ailleurs, tout a été fini, encore qu'il s'agit d'une affaire plutôt considérable.

On offrait deux concessions. Pour chaque concession un seul acquéreur s'était qualifié. Dans de telles conditions, il ne pouvait y avoir de débat. L'article 6 de la proclamation officielle stipulant que "l'enchère portera sur le montant à payer en sus des droits de coupe ordinaires en vigueur" et que "chaque enchère ne devra pas être moindre de \$0.10 sur l'enchère précédente ou sur la mise à prix", les enchérisseurs ont offert 10 sous de plus que la mise à prix et les concessions leur ont été aussitôt adjugées.

Certaines personnes, peu au courant de la question, ont paru étonnées qu'il n'y eût apparemment point de concurrence, le 29 juillet. C'est qu'elles n'ont pas lu l'article 13 de la proclamation officielle (dont on trouvera le texte dans une autre page), qui dit:

13. Toute personne désirant obtenir la mise à l'enchère de l'une de ces concessions forestières devra déposer, entre les mains du ministre ou du sous-ministre des terres et forêts, une garantie consistant en chèque accepté ou en débiteurs de la province du montant suivant: pour la concession de la rivière Normandin (Nicauba), \$30,000; pour celle de la rivière Péribonca, \$100,000. En même temps, elle devra transmettre sa demande par écrit pour obtenir ladite mise à l'enchère. Toute autre personne ou compagnie désirant se porter acquéreur de l'une de ces permis d'exploiter devra faire, de la même manière, un dépôt du même montant et de même nature, le ou avant le 27 juillet 1925.

C'est, en réalité, le 27 et non le 29 juillet que le sort de la concession a été réglé. Du moment qu'il n'y avait pour chaque concession qu'un acquéreur possible, il était certain que la concession lui serait attribuée et qu'il ne pousserait point l'enchère au delà du strict minimum prévu par la proclamation.

Mais ceci pose une autre question, avec laquelle nos lecteurs sont déjà familiers:

Si les délais de mise en vente avaient été plus longs, eût-on déclenché d'autres concurrences? et, dans l'affirmative, n'eût-on point par là couru la chance d'obtenir de plus hautes enchères? De quoi s'agissait-il, essentiellement?

De la vente de deux concessions d'une superficie minima, l'une de 1,500 milles, l'autre de 400 milles carrés.

Et quels déboursés immédiats exigeaient les enchères? Pour la concession de Péribonca, 10 le tiers de la prime d'adjudication, soit \$300,000; 20 la rente foncière de 1925-1926, soit quelques milliers de piastres encore; 30 un dépôt de \$100,000; pour celle de la Normandin, 10 le tiers de la prime d'adjudication, soit un peu plus de \$50,000; 20 la rente foncière; 30 un dépôt de \$30,000.

Comme déboursés immédiats, mais certains et assez prochains, il fallait prévoir, pour la Péribonca, 10 les deux autres tiers de la prime d'adjudication, soit \$600,000; 20 le prix de la rente foncière annuelle; 30 les frais d'arpentage; 40 le prix de l'inventaire des forêts affermées; pour la Normandin, 10 les deux autres tiers de la prime d'adjudication, soit un peu plus de \$100,000; 20 le prix de la rente foncière; 30 les frais d'arpentage; 40 le prix de l'inventaire.

Et ceci ne tient aucun compte du capital d'exploitation, ou des constructions possibles (les journaux annoncent précisément que l'un des acquéreurs va construire une nouvelle usine). Mais c'est assez pour montrer l'importance des deux opérations, la masse des capitaux qu'elles exigeaient, la connaissance du terrain, du milieu et des marchés qu'elles supposaient.

Les délais impartis (la proclamation définitive est datée du 15 juillet, mais sans trois détails que nous soulignerons tout à l'heure, elle reproduit substantiellement une proclamation du 19 juin, publiée dans la Gazette officielle du 21), les délais impartis — c'est-à-dire, en gros, six semaines — ouvraient-ils vraiment la porte à la libre et pleine concurrence?

Et, si l'on avait donné, disons un an, pour permettre à plus de monde d'examiner le terrain, de réunir des capitaux, n'y eût-il eu qu'un enchérisseur pour chaque concession?

C'est un premier point d'interrogation, d'ordre très général. En voici deux autres, d'ordre beaucoup plus particulier, où nous nous n'entendons mettre aucune intention critique, que nous posons à titre d'information, tout simplement:

L'article 10 de la proclamation du 19 juin disait:

LA PROTECTION DES FORETS, de même que le mesurage des bois coupés sur ces concessions, SERONT faits par les soins du Département des Terres et Forêts. Le coût de ces deux opérations sera chargé au concessionnaire suivant les montants déterminés de temps à autre, par le gouvernement, pour ces fins.

L'article correspondant (11) de la proclamation du 15 juillet ne dit plus que ceci:

11. La mesure des bois exploités sur les concessions mentionnées dans les présentes pourra être fait par le Département et le coût de cette opération sera chargé au concessionnaire, suivant les montants qui seront déterminés de temps à autre, par le gouvernement, pour ces fins.

On voit qu'il n'est plus du tout question de la "protection des forêts" et que l'impératif seront est remplacé par un simple pourra.

Quelle est la cause de cette modification?

L'article 11 primitif, qui disait: "Aucun arbre ne pourra être coupé dans une zone de trois chaînes de largeur de chaque côté des rives et des cours d'eau, ainsi qu'autour des lacs, suivant qu'il aura été désigné par le ministre des Terres et Forêts". Il a été atténué dans la rédaction du 15 juillet, qui dit simplement: "12. Suivant qu'il aura été ordonné par le ministre des terres et forêts par avis au concessionnaire, l'exploitation forestière pourra être interdite en tout ou en partie dans la zone de trois chaînes de largeur qui est réservée par la Couronne de chaque côté des rives des cours d'eau ainsi qu'autour des lacs." Le détail n'a peut-être qu'une médiocre importance. Nous le signalons pour être complet.

Ajoutons un autre point: dans le texte premier, le plan d'aménagement devait être "accepté par le Département [des Terres et Forêts], avant qu'aucune exploitation ne soit faite." Le texte définitif réserve au "lieutenant-gouverneur en conseil", c'est-à-dire, au gouvernement tout entier, ce privilège. C'est probablement mieux.

Omer HEROUX.

Chronique

Monopole

C'est une petite ville des bords du Saint-Laurent qui, comme toutes les petites villes du bord du Saint-Laurent, s'enorgueillit de ses origines lointaines et de sa stabilité. Dans l'espace de deux siècles, sa population de vieux rentiers n'a pas augmenté d'une seule âme. Le nombre de ses industries est le même, de même que le nombre de ses magasins, de ses notaires, de ses avocats, de ses médecins. Elle n'a qu'une pharmacie et qu'une manufacture; elle avait cette pharmacie et cette manufacture installée dans les mêmes édifices lorsque Papineau leva l'étendard de la révolte. Et les marchands, forts de leur expérience ancienne, savent la quantité d'habits, de sucre, de charbon, de peinture, qu'ils peuvent commander des maisons indiennes de Montréal. Si, une année, l'un d'eux, restait avec une paire de chaussures sur les bras, ce serait un événement dans le monde du commerce.

Mais dans cette petite ville si tranquille, si calme, si stationnaire, si stable, un incident considérable s'est produit dernièrement. Non pas un petit incident qu'on peut passer sous silence, dont il est inutile d'entretenir les lecteurs, mais un véritable événement qui affecte la prospérité et le bien-être de la population. Un monopole existe, et ce monopole extorque des sommes considérables de tous ces rentiers et cultivateurs inoffensifs.

Et ce monopole est un monopole de boulangers. De mémoire d'homme, il y a toujours eu trois boulangers dans cette petite ville. Les trois boulangers vivaient maigrement, il est vrai. Mais ils pouvaient élever convenablement une petite famille ou une grosse. S'ils n'avaient pas assez de revenus, ils pouvaient choisir dans tout le reste du monde un endroit pour établir leur demeure. Ils n'avaient, comme on peut le dire, que l'embaras du choix.

Mais il y a quatre ou cinq ans, à la suite du départ d'un boulanger, un individu quelconque s'installa à sa place. Il apprit son métier aux dépens de sa clientèle comme tout bon boulanger de campagne. Travailleur, assidu, économe, il trouva le moyen de "mettre un peu d'argent de côté", comme on le répète volontiers. Causeur affable, plaisant, plein d'entrain et d'aplomb, il augmenta, augmenta, augmenta le nombre de ses clients.

Tout allait bien. Mais un bon jour on apprit qu'un de ses concurrents laissait la place. La chose n'avait rien d'assez nouveau, pour soulever les passions populaires. On parla du partant pendant une semaine, deux semaines, puis son nom tomba dans l'oubli.

Mais contrairement à tous les usages, la boulangerie fermée ne s'ouvrit plus. Des mendiants défendaient énergiquement toutes les fenêtres et toutes les portes contre les agresseurs nocturnes et diurnes.

Puis le prix du pain monta d'un sou. Il ne restait que deux boulangers. Les gens comprennent vite que les deux compères étaient d'accord et s'entendaient comme larrons en foire. Ils ne dirent trop rien cependant. Le prix de la farine avait monté, et il n'était que trop naturel que le prix du pain montât avec lui. Puis le prix du pain monta encore, d'un sou, et de deux sous. L'augmentation totale était donc de quatre sous en moins de six mois. Ce fut alors une crise. Les ménagères se parlaient du prix du pain, les cultivateurs, du prix du pain, les rentiers, du prix du pain. C'était une situation extraordinaire qui ne pouvait durer. Les boulangers lorsqu'ils faisaient la tournée à domicile, n'élevaient plus aucun écho avec leurs plaisanteries, et leurs commentaires sur les accidents, le mauvais temps et les récoltes étaient pris en mauvaise part. Des yeux chargés de menace se levaient sur eux.

Alors les fortes têtes se mirent en tête d'un mouvement. Leur première idée fut d'amener un boulanger étranger dans la place pour occuper la concurrence, ou plutôt la faire renaitre. Ils eurent des entrevues avec un boulanger de l'étranger. Les négociations se poursuivirent pendant quelques semaines, puis elles échouèrent. Car on apprit, après être allé au renseignement, que ce boulanger si jovial, qui en quelques années, s'était fait une situation si aisée, avait acquis subrepticement la boulangerie abandonnée, qu'il avait loué la maison attenante, et refusait de se départir du tout pour des prix substantiels. Il préférait garder la boulangerie fermée que de la vendre et opposait un refus énergique à toutes les offres.

D'autres boulangers de l'extérieur qu'on approcha montrèrent la même prudence. Ils auraient volontiers acheté une boulangerie toute faite, à des prix raisonnables, afin de l'ouvrir dans un espace de deux ou trois jours pour prendre leurs adversaires par surprise. Mais ils ne voulaient pas s'engager dans l'immense aventure de construire eux-mêmes parce qu'elle aurait donné aux coalitions, le temps de se préparer, de baisser tout à coup leurs prix, afin de ruiner en un rien de temps l'intrus déjà affaibli par une dépense considérable de capital.

Les fortes têtes cherchèrent ailleurs. Ils demandèrent à un boulanger d'un village voisin de venir distribuer du pain dans la ville. Celui-ci ne dit trop rien et alla aux renseignements. En un rien de temps, il apprit qu'une taxe de \$50 frappait les boulangers extérieurs qui voulaient faire des affaires dans la

petite ville. Il refusa donc de s'aventurer dans les rues d'une cité qui protégeait si bien ses boulangers, car de payer une taxe aussi énorme, voilà qui était absolument hors de la question.

Pendant toutes ces tractations, le malaise augmentait. Le jeune boulanger qui avait acheté la boulangerie désertée et n'avait pas d'obligations familiales importantes, se fit construire une maison. Et la maison était magnifique. Des murs d'une brique de première qualité encadraient de larges fenêtres. Des ornements ornaient les rebords du toit et la large "galerie". Madame la boulangère, par les chauds après-midi, se bécota paresseusement au dehors avec de gentilles toilettes. Il n'était plus question que de boulangère et de maison neuve.

Le boulanger ne recula même pas devant l'achat d'un cheval de course. C'était un cheval noir, gras et luisant. Son propriétaire l'attelait tous les soirs et passait dans les rues à une vitesse vertigineuse pendant que tous les chiens aboyaient. Le dimanche, le cheval prenait part à des courses régionales organisées par la Société qui possédait le "ron" local et commettait quelquefois le crime de devancer son propriétaire. Et après les courses, monsieur le boulanger faisait une épaisse couverture sur le dos de sa monture, et lui faisait faire les cent pas devant sa demeure, comme il est d'usage en semblable occasion. La population soulevée par ce spectacle aurait volontiers passé à l'abac le cheval et son propriétaire.

Les fortes têtes ne se lassèrent pas. Elles cherchèrent et cherchèrent des solutions. Elles écoutaient à gauche, elles écoutaient à droite, dans l'espérance de découvrir ce qu'elles voulaient. Elles en trouvèrent une solution enfin qui ne manquait ni de saveur ni d'originalité. Le boulanger du village voisin dans la direction de l'est fut requis de déposer une certaine quantité de pain aux frontières mêmes de la ville, dans la dernière maison de la campagne. Et là, les villageois, chaque après-midi, allaient s'approvisionner de pain à un prix moindre de deux sous par pain de six livres. La distance à parcourir était pour la plupart d'environ d'un demi-mille. Même contrat avec le boulanger du village voisin dans la direction de l'ouest; même contrat avec le boulanger du village voisin dans la direction du nord.

Mais cette manière toute normale de se défendre contre le monopole n'a pas tous les succès imaginables. Nombre de villageois trouvent que ce n'est pas la peine de faire un demi-mille ou un mille à pied chaque jour pour sauver deux sous ici et là et continuent à recevoir le pain des deux boulangers criminels d'un air morne et désespéré. D'autres sont insouciantes, d'autres disent aux tyrans leurs façons de penser. Et tous ensemble continuent à chercher une autre solution, une solution qui fasse vendre le cheval de course et empêche madame la boulangère de se paquer dans des toilettes ébouriffantes.

Faudra-t-il faire venir M. Murdoch pour venir à bout de cet insolent et effronté monopole? Tout porte à le croire, car, en fin de compte, l'oppression est terrible et détruit la paix des âmes. Personne ne semble s'imaginer que les femmes mettaient elles-mêmes littéralement la main à la pâte la solution serait vite trouvée et les deux compères profitent à genoux.

ZOILE.

Bloc-notes

Toujours le même jeu

"Inutile de prêcher le désarmement avec le Sermon sur la montagne dans une main et l'ordre de construire des vaisseaux de guerre pour \$28,000,000 dans l'autre main", déclare Lloyd George, toujours pittoresque.

"L'Europe est un camp retranché, tout autour qu'avant 1914", ajoute de son côté le général Maurice. "Ce n'est pas que les nations européennes sont militaires, mais elles se redoutent mutuellement. C'est de cette crainte générale que naîtra la prochaine guerre." Rien de nouveau là-dedans. Les peuples ne voulaient pas plus se battre en 1914 qu'aujourd'hui; mais chacun redoutait son voisin; et les hommes de proie qui spéculaient sur cette crainte l'entretenaient soigneusement par la presse vénales et chauvines. Le même jeu continue, en somme. Au vrai, il n'y a jamais cessé. Les seuls traités de 1919, dont Lloyd George porte sa lourde part de responsabilité, ont semé les germes de vingt guerres nouvelles. Tous les gens clairvoyants l'admettent dans l'intimité. Combien ont le courage de l'avouer hautement et de préconiser une vraie politique de paix?

L'âge de fer

Le péri jaune est un mythe, affirme un savant américain. Ni le Japon ni aucune des nations d'Asie ne possède l'acier nécessaire au succès et ne peut le produire. Or, "l'acier joue un rôle vital dans la civilisation moderne". C'est très vrai. La machine d'acier ramène les masses laborieuses à l'esclavage collectif, auquel elles répondent par la révolte collective; l'arme d'acier assure l'hégémonie aux nations assez puissantes pour s'en emparer. Voilà donc le dernier mot du "progrès moderne", de la démocratie, de la "civilisation supérieure". Tout de même, quoi qu'en pensent les "savants", cela n'aura qu'un temps. Ni Dieu ni la nature n'assurent la puissance continue à la force brute.

La comme ici

Les industries colonnières du Lancashire sont forcées de réduire de moitié leur capital, ce qui est une façon déguisée de faire banqueroute. "Effet désastreux du libre-échange!" crieront les protectionnistes. Peut-être; mais il y a autre chose: les chefs de ces industries avaient profité de la prospérité factice de l'après-guerre pour tripler fictivement leur capital; autrement dit, pour s'assurer, sous un déguisement, des profits triples. Aujourd'hui, le dégonflement s'impose.

Quel que soit le régime économique — libre-échange ou protection — la cupidité, la fraude et la spéculation entraînent toujours des désastres; et ceux qui les subissent veulent toujours se dédommager aux dépens d'autrui.

Autre exemple

Les propriétaires de charbonnages, en Angleterre, se plaignent amèrement des pertes qu'ils font depuis deux mois; à quoi, les mineurs ripostent qu'en trois ans (1922-23-24), les profits des mêmes mines ont dépassé cinquante millions de livres sterling. Où est l'exacte vérité? Entre les deux, probablement. La caractéristique de l'organisation, ou plutôt de la désorganisation économique contemporaine, c'est que la collectivité du capital et la collectivité du travail ne voient, chacune, que l'aspect de la situation qui les concernent immédiatement. La surcapitalisation et la surproduction multiplient les alternatives de gain et de perte. Plus les profits et les salaires d'une période sont gonflés, plus les baisses subséquentes paraissent lourdes, et le sont, en effet. On ne trouvera le remède que dans le retour à un sens commun, à l'équilibre et à la juste mesure du gain et du salaire. Combien, de part et d'autre, s'en contenteraient?

H. B.

A PROPOS D'EVOLUTION

(Se article.)

Huxley avait dit: "Primary and direct evidence in favour of Evolution can be furnished only by Paleontology." (Address on occasion of the 21st birthday of the Origin of Species.)

Et voici les savants fouillant partout les couches terrestres. On découvre un squelette à Chancelade, en France; on découvre des crânes à Canstatt près de Stuttgart et à Eguisheim près de Colmar; des ossements à Cro-Magnon, en France; un squelette à Néanderthal; une mâchoire, etc., à Java, etc., et chaque fois on a l'espérance d'avoir trouvé le "Missing link". Or, écrit M. de Lapparent, "l'un des hommes de ce nos jours ont plus approfondi les mystères de l'archéologie préhistorique, M. le docteur Hugo Obermaier, s'est imposé la tâche de soumettre à une rigoureuse enquête la liste de toutes les découvertes anthropologiques enregistrées par les auteurs. Or, voici le résultat de son enquête sur le squelette de Néanderthal. Aucun homme compétent n'a jamais vu le squelette en place. Lorsque Fuhrer, qui en a fait la découverte, a dit: "les ouvriers qui démolissent la cave, avaient déjà jeté au dehors le li-mon et les os et les avaient précipités du parvis dans le ravin. On ne sait pas et on n'a jamais su si on avait affaire à un squelette complet, ou non, combien d'os, et lesquels s'y trouvaient primitivement, dans un ordre anatomique ou au hasard." On n'a jamais examiné sérieusement le li-mon qui contenait les os pour en connaître l'antiquité; on n'a jamais étudié exactement l'intérieur de la cave, etc., etc." Silex taillés, p. 60. s.s. L'âge du squelette n'est pas défini et c'est chose arbitraire de vouloir l'attribuer au quaternaire ancien. Huxley et Vogt sont pleins de doute à ce sujet. "A aucun point de vue les ossements trouvés à Néanderthal ne peuvent être considérés comme ceux d'un être intermédiaire entre l'homme et le singe." Huxley. "Le type Néanderthalien se rencontre à toutes les époques; il n'est nullement incompatible avec un développement intellectuel très accentué." K. Vogt. Quant aux découvertes de Java, voici en quoi elles consistent. En 1894, M. Dubois, médecin militaire hollandais, découvrit à Trinil, sur le Bengawan, cours d'eau de l'île de Java, divers ossements: trois dents, un fragment de mâchoire inférieure, un fémur et une calotte crânienne. Ces ossements furent recueillis à diverses époques et sur différents points; le fémur était à cent mètres de la calotte. L'homme de Java fut discuté par les savants de toute l'Europe, spécialement à l'Institut anthropologique de Londres, en présence de M. Dubois. Les avis furent partagés et les spécialistes émettent des opinions contraires. Etait-ce là les restes d'un homme ou d'un singe? — On ne sut jamais dirimer le débat. Pour les darwinistes le chaînon si longtemps cherché était enfin sûrement trouvé. Pour les vrais savants le doute dure encore: les uns se contentent de dire: ce n'est pas prouvé; les autres inclinent à voir dans le crâne de Java celui d'un singe. — La Revue de Dublin, octobre 1907, fait mention d'une étude considérable présentée par M. Namara aux sociétés anthropologiques allemandes dont voici la conclusion: "The Java skull and that of a chimpanzee so closely resemble one another that there can be little doubt that both belong to the same or nearly allied families; it is to say, the Java skull is that of an ape, not of an ape — like

Les Riffains, postés sur les hauteurs, encerclent la ville d'Ouezzan

Les tribus marocaines continuent à tenir en échec les colonnes françaises — Celles-ci se concentrent sur l'Ouergha.

Abd-el-Krim paraît plutôt se mettre sur la défensive que se préparer à une attaque.

El Araïsh, Maroc espagnol, 31 (S. P.A.). — On rapporte que la situation à Ouezzan devient plus sérieuse de jour en jour. Les forces rebelles encerclent la ville de la pente des montagnes Sar et Sarsar. Les Riffains se fortifient à l'est de Fez et au nord de la rivière Ouergha.

Par crainte d'une attaque sérieuse, des troupes françaises sont massées en grand nombre. On a concentré des renforts entre la rivière Ouergha et Ouezzan. Ain Buassa est toujours assiégé. Les aviateurs sont parvenus à lui faire tenir une quantité suffisante de glace et de matériel de guerre.

Un important groupe de Riffains a lancé des attaques le long du chemin, au sud de Taza; le feu a été mis dans plusieurs villages. La colonne mobile française qui opère dans cette région n'a pu atteindre le groupe ennemi.

LES RIFFAINS SONT PLUTOT SUR LA DEFENSE

Fez, 31 (S.P.A.). — D'après les dernières informations parvenues aux quartiers généraux français, il semble qu'Abd-el-Krim a abandonné, ou au moins remis, l'offensive qu'il paraissait vouloir lancer dans

la région d'Ouezzan. Les troupes rebelles concentrées dans cette région sont maintenant occupées à élever des travaux de défense et semblent plutôt s'attendre à une attaque qu'à lancer une offensive.

La situation en général sur tout le front n'est pas changée et les quartiers généraux n'ont pas publié de communiqué depuis deux jours. Les Riffains ont fait plusieurs petites attaques et ont coupé les fils télégraphiques en certains endroits.

LA PROTECTION DE TANGER

Madrid, 31 (S.P.A.). — Des dépêches de Tanger disent que la canonnière espagnole *Laya* et le vaisseau français *Amiens* ont commencé à faire la patrouille de la zone internationale de Tanger de concert avec les vaisseaux britanniques.

Le 20 juillet, la France et l'Espagne ont signé un accord au sujet de la neutralité et de la sécurité de la zone de Tanger. La Grande-Bretagne a averti l'Espagne qu'elle ne permettra pas que la neutralité de Tanger soit violée. Cette dernière a affirmé au gouvernement britannique qu'elle assurera la neutralité de cette zone.

man." — Virchow, après une étude approfondie de la question, fait à son tour le même aveu: "Je ne puis admettre, dit-il, que dans le phylanthropisme de l'homme, on ait trouvé le trait d'union entre l'homme et le singe."

Ces recherches, ces discussions, ces opinions venant d'hommes savants, et honorés, comme tels par le monde entier, n'ont pas suffi à calmer l'enthousiasme des darwinistes; on se rappelle l'audace d'un professeur de zoologie s'écriant, avec une assurance qu'exécrait peut-être son ignorance: "Man's structure, interpreted by the evolution theory, left no doubt as to his development from an ape." — Et à propos du squelette de Java: "These were the remains therefore of the missing link, which was named Pithecanthropus." Voir le *Montreal Daily Star* 5 février 1908.

Comme il ne s'agit pas ici d'un traité sur l'évolution, mais de simples notes réunies sans aucune préoccupation savante, nous ferons grâce au lecteur des discussions qui eurent lieu à propos des *Silex* de *Thénos* des *Eolithes*; celles-ci, étouffées dans un éclat de rire, dit spirituellement M. de Lapparent. Nous rappellerons seulement ces paroles de Virchow déjà citées: "Dans la question de l'homme nous sommes repoussés sur toute la ligne." — et ces autres du même savant prononcées au congrès des anthropologistes allemands, à Frankfurt, en 1882: "Quant au transformisme, je puis le dire, on a rarement vu un si grand problème traité aussi légèrement, pour ne pas dire aussi follement."

En résumé, l'homme vient-il du singe? Celui qui répond affirmativement à cette question, avance ce qu'il ne peut prouver. Les sciences naturelles ne fournissent aucune preuve de cette lente transformation, qui est à la base du système darwinien. Darwin en convient: la distance entre l'homme et ses alliés les plus rapprochés est immense: "which cannot be bridged over by any extinct or living species."

La science, athée trouvera toujours dans l'origine des espèces vivantes, dans l'origine de l'homme en particulier, un mystère, une énigme inexplicable. Pour résoudre la difficulté et dissiper les ténébreuses, il faut admettre l'existence d'une intelligence souveraine, faisant éclore et planant sur tout le monde des êtres: "The presence of Mind is what solves the whole difficulty", dit un savant véritablement grand, sir J. Herschell. Et cette intelligence il faut l'admettre, dit un autre savant, lord Kelvin: "I cannot say that with regard to

the origin of life, science neither affirms nor denies creative power. Science positively affirms creative and directive power, which she compels us to accept as an article of belief." — *Nineteenth Century and after* June 1903.

Paroles dont ces beaux vers de Ruskin sont le commentaire: "The Lord of all, Himself through all diffused Sustains, and is the life of all that lives."

Nature is but a name for an effect Whose cause is GOD.

(The Queen of the Air.)

L. PERRIN, p.s.s.

(A suivre)

Lettre d'Ottawa

Notre commerce avec les Antilles

Le gouvernement se décidera-t-il à le favoriser? — Tiendra-t-on compte des recommandations de M. Hogan au sujet des représentants commerciaux de langue française et de langue espagnole?

Par Léo-Paul DESROSIERS

Ottawa, le 30. — Le nouveau traité que le Canada vient de conclure avec les Antilles ne diffère pas sensiblement des précédents. Les deux pays s'ouvrent plus largement qu'auparavant leurs portes commerciales et augmentent la préférence qu'ils s'accordaient déjà. Et pour transporter la quantité de plus en plus grande des marchandises échangées, ils organisent des services de navires qui feront la navette à des intervalles réguliers. Les principales exportations des Antilles chez nous sont le sucre, le café, le cacao et le rhum qui, en 1925, composaient tout ce commerce d'exportation pour 12 pour cent. Durant les trois dernières années, nos importations de sucre ont triple de volume et avaient une valeur de dix-sept millions l'année dernière. Sur ces articles, notre pays accorde aux Antilles une préférence très substantielle puisque notre tarif sera de 50 pour cent moins élevé pour eux que lorsqu'ils nous arriveront des autres pays. Les autres produits qui jouiront de la même faveur sont les ananas, les limons et autres fruits ou extraits de fruits. Les bananes, pour leur part, entreront sans payer aucun

(Suite à la page 2)

Pour la propagande

Avis aux annonceurs — Pour nos amis — Le numéro spécial du 8 août

Nous rappelons aux annonceurs que notre numéro spécial du 8 août leur offre une exceptionnelle occasion, puisqu'ils se trouveront à bénéficier d'un surcroît de tirage.

A nos amis, nous rappelons que nous expédierons autant d'exemplaires de ce numéro qu'ils le désireront à toutes les personnes dont ils nous enverront l'adresse avec trois sous.

Et, s'ils n'ont pas d'adresses sous la main, qu'ils nous envoient simplement, comme plusieurs l'ont déjà fait, une somme de Nous enverrons autant de numéros que cette somme contiendra de fois trois sous dans les milieux français de l'Ontario.

Ce numéro spécial contiendra, avec le numéro régulier vraisemblablement augmenté, un supplément spécial illustré.

Au Nouveau-Brunswick

M. Veniot défend sa politique des forces hydrauliques

Le premier ministre libéral met ses concitoyens en garde contre les gros intérêts — Vives ripostes à M. Baxter, chef de l'opposition — M. Doucet entre dans la lutte avec vigueur.

Shédiac, N. B., 31. — Le premier ministre Veniot, qui continue sa campagne électorale en préparation des élections qui seront tenues le 10 août dans le Nouveau-Brunswick, a fait un long discours, hier soir, au cours duquel il a violemment attaqué le chef de l'opposition.

Il a d'abord déclaré que le gouvernement, depuis deux ans, est occupé à la défense des intérêts publics contre les gros intérêts qui voudraient s'emparer des ressources de la province. Mais il ne craint plus le résultat des élections. Les comités de langue anglaise lui ont accordé une réception magnifique et l'électorat lui a manifesté sa confiance. Il a déclaré que le contrat pour l'aménagement des forces hydrauliques à Grand Falls sera donné aujourd'hui et que M. Baxter n'aura pas la chance d'annuler ce contrat comme il le désire.

Le premier ministre a ensuite violemment attaqué M. A. J. Doucet, député de Kent, dont les attaques contre M. Michaud, ministre sans portefeuille, a-t-il déclaré, sont basées sur un affidavit signé par des contrebandiers d'alcool. Il a traité M. Doucet de lâche, parce qu'il a craint de faire ses déclarations dans le comté de M. Michaud où celui-ci aurait pu lui répondre immédiatement. Il a déclaré ne pas vouloir donner d'importance à M. Doucet en acceptant de rencontrer en assemblée contradictoire, mais il rencontrera le chef de l'opposition si ce dernier le désire. Le premier ministre a rappelé que M. Baxter, le chef de l'opposition, a traité de "bête puante" mais M. Veniot a trop de respect pour cet animal pour se permettre de le comparer au chef de l'opposition.

Au sujet de la déclaration d'un gros marchand de bois, qui a déclaré ne pas vouloir employer le pouvoir de Grand Falls, M. Veniot a dit que ça lui est égal, qu'il a un marché pour toute l'électricité qui sera produite à cet endroit. Il a aussi déclaré que de gros marchands de bois lui ont fait des menaces pour obtenir une réduction de \$250,000 sur les droits de

coupe de bois. Mais s'il revient au pouvoir, il va prendre les moyens pour que ces gens ne puissent plus vouloir imposer leurs volontés au gouvernement. Il a ensuite fait remarquer que la campagne de l'opposition contre l'entreprise du gouvernement à Grand Falls a coïncidé avec celle de la Gazette de Montréal contre les entreprises publiques d'énergie électrique.

DES ATTAQUES DE M. DOUCET

Moncton, N. B., 31. — Parlant pour le candidat conservateur ici, M. A. J. Doucet, député conservateur de Kent, a attaqué la politique des libéraux au fédéral et dans le Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre Veniot a déclaré, a-t-il dit, que le développement des forces hydrauliques à Grand Falls permettra l'établissement de nouvelles industries. Mais la politique insouciance du gouvernement fédéral a été la cause de la fermeture d'un grand nombre d'industries; comment de nouvelles pourraient-elles s'établir avec des chances sérieuses de succès? Il a alors rappelé le fait que le Chemin de fer national a acheté 11-2 millions de tonnes de charbon bitumineux tandis que les mineurs de la Nouvelle-Ecosse sont sans travail. Les usines de Sydney, N. E., ont été fermées pendant six mois, faute de travail, lorsque nous importions pour plus de \$117 millions de produits de fer et d'acier des Etats-Unis. Nos fermiers voient leurs produits se perdre, faute de débouché, lorsqu'on laisse entrer les produits américains et faire une concurrence désastreuse aux nôtres. Au sujet de l'émigration de la population du Nouveau-Brunswick, M. Doucet a dit que le total des terres ensemencées dans la province est de 313,053 acres de moins qu'en 1921, soit une diminution de 27 p. c.

Le candidat conservateur Reilly a traité du développement de l'énergie électrique à Grand Falls, il a déclaré qu'il en coûtera \$60, par cheval-vapeur pour se procurer le pouvoir de Grand Falls lorsque les industries du bois dans la province de Québec l'obtiennent à moins de \$15.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

droit à condition qu'il n'y ait pas de monopole aux Antilles et que ce monopole ne hausse pas ses prix pour exploiter le consommateur canadien.

De leur côté, les Antilles nous accordent une préférence qui ira jusqu'à près de 70 pour cent sur les produits suivants: le beurre, la farine, le fromage, le lard, le lait condensé, les viandes, le poisson, les pommes, les patates, les chaus-sures, le ciment, le cacao préparé, les cordages et le bois, etc. Cette préférence ne sera pas inutile puisque nous exportons aux Antilles déjà pour quatre millions et demi de farine, un million de produits laitiers, un million de poisson, et que nos exportations de bois, de fer-blancs, d'automobiles, de coutellerie de papier, augmentent de jour en jour.

Afin de traiter cette brève analyse du traité, il est bon de revenir sur les bananes. En 1924, nous avons importé 2,429,556 régimes de ces fruits savoureux, dont 1,867,269 entre les mois de mai et d'octobre. Et ces régimes nous venaient pratiquement tous des Etats-Unis, lorsque nous aurons pu les recevoir des Antilles directement par navires spéciaux. On croit que les nouveaux services réguliers de navires réfrigérateurs et à passagers changera complètement le courant de ce commerce en même temps qu'il facilitera les autres échanges commerciaux.

Notre commerce avec les Antilles s'accroît rapidement. Il y a 25 ans importations et exportations avaient une valeur de trois millions de dollars lorsqu'elles ont aujourd'hui une valeur de trente-cinq millions. Mais c'est peu à côté du commerce possible. Les Etats-Unis cultivent ce terrain depuis de nombreuses années et le soignent attentivement. Car le commerce de ces colonies britanniques et autres qui comptent quatorze millions d'âmes, soit bien près du double de la population canadienne, représente une valeur de 375 millions par année. M. Logan, député de Cumberland, nous explique la situation comme suit: "Depuis la guerre particulièrement, les Etats-Unis font un effort déterminé pour capturer tout le commerce de ces colonies tropicales. Partout j'ai trouvé des agents consulaires américains, des vice-consuls et d'autres représentants des Etats-Unis qui sont tous en réalité, des commissaires du commerce. Ils résident dans des édifices splendides et ont à leur disposition, secrétaires et sténographes en abondance. J'ai trouvé aussi des voyageurs de commerce américains à la recherche d'une précieuse clientèle. Mais dans toute cette vaste étendue... je n'ai trouvé que deux commissaires du commerce canadien et qui ne commandaient chacun qu'un employé. Et je n'ai rencontré que deux voyageurs de commerce canadiens".

C'est peu, car chez nous il y a une unanimité d'opinion sur cette question de relations commerciales avec les Antilles. Ces colonies britanniques et autres produisent en abondance les fruits que nous n'avons pas et qui nous arrivent trop souvent par l'intermédiaire des Etats-Unis. En les obtenant directement nous sauverons du temps tout d'abord et ensuite de l'argent. De leur côté les Antilles ont besoin de nos principaux produits et nous les acheteraient volontiers au lieu d'aller les chercher ailleurs. La nature se prête donc excellentement aux relations que l'on veut établir et qui se sont développées malgré l'apatie et l'insouciance.

Car, de tout temps, depuis l'établissement d'une colonie au Canada, il y a eu des relations commerciales avec les Antilles. Nos ancêtres allaient au pays des fruits d'or avec du bois et de la morue. Ils en

rapporlaient principalement le rhum qui, pour eux, fut longtemps une espèce de brevage national dont on abusait de temps en temps. Aujourd'hui ce commerce croît dans des proportions merveilleuses. Et l'avenir contient les plus belles promesses. On n'ignore pas qu'une grande banque canadienne a acheté tout dernièrement une banque importante qui avait de nombreux succursales dans plusieurs îles de la mer des Antilles. Ce facteur important fera sentir son influence avec le temps.

Naturellement, les provinces maritimes seront les premières à bénéficier du traité, et c'est déjà une excellente recommandation. Elles sont mieux situées que toutes les autres provinces canadiennes pour exporter aux Antilles les poissons, les patates, les produits laitiers, le bois et le papier, de même que les produits animaux. C'est un débouché précieux pour des régions qui manquent de débouchés et en cherchent de toutes parts. Elles l'ont compris d'ailleurs puisque les hommes qui ont le plus fait pour mener la négociation de ce traité sont des hommes des provinces maritimes, parmi lesquels il faut signaler particulièrement M. Haas Logan, député de Cumberland.

Mais si nos provinces atlantiques profitent surtout du commerce d'exportation, le Canada tout entier profitera pour sa part du commerce d'importation. Les navires venant d'allant aux Antilles remonteront le St-Laurent pendant l'été. On pourra aussi établir un service jusqu'à Vancouver, par le canal de Panama, pour les besoins de la Colombie-Anglaise et de l'ouest canadien.

Mais ce commerce, il faudra nous le faire à nous-même pour le développer et l'accroître. C'est dire qu'il nous faut des représentants commerciaux. "Je conseillerais l'établissement d'agences aux Bermudes, dans toutes les îles de la mer des Antilles et dans tous les pays avoisinants, a déclaré M. Logan. Je recommande, de plus, que dans des îles comme la Guadeloupe, la Martinique et Haiti, où l'on ne parle que le français, l'agent commercial soit un Canadien français; et que dans les pays tels que le Venezuela, la Colombie, Panama, Costa-Rica, St-Domingue et Santiago, où l'on ne parle que l'espagnol seulement, nos agents commerciaux soient des Canadiens qui parlent l'espagnol".

A part cette question de représentation, il y a la question du transport. Durant les années passées, le gouvernement a perdu de l'argent de ce chef. Il se trouvait pris dans un cercle vicieux. Pour que le service soit payant, il aurait fallu des relations commerciales plus intenses; et pour établir ces relations commerciales plus intenses, il aurait fallu un service établi, il faudrait que nous cultivions avec soin et diligence les relations commerciales sous peine de perdre encore des sommes importantes. C'est facile, car les deux parties sont animées de la meilleure volonté possible et cherchent l'une et l'autre à en venir à un accord satisfaisant pour tout le monde.

Léo-Paul DESROSIER.

Le chômage aux chantiers "Davie"

Québec, 31. (D.N.C.) — La suspension des travaux aux chantiers de la Davie Shipbuilding, à Lauzon, se poursuit et on attend le retour de Montréal de M. Davie pour discuter la question.

Le plus grand calme règne et les officiers de l'union des ouvriers de la rive sud affirment qu'il n'y a aucune mésentente avec les patrons.

En mai dernier, les ouvriers avaient eux-mêmes consenti à une réduction de dix pour cent des salaires pour aider leurs patrons à obtenir les contrats qu'ils souhaitaient.

EMILE LAUVRIERE

La Tragédie d'un Peuple

HISTOIRE DU PEUPLE ACADIEN DE SES ORIGINES A NOS JOURS

Ouvrage couronné par l'Académie française

Grand prix Gobert

Médaille d'or de la Société de Géographie

Prix de la Société Historique de Montréal

Deuxième édition — vient de paraître

Deux forts volumes, grand in-8°, ornés hors texte de 88 illustrations : 66 photographies et 22 cartes, anciennes ou modernes, dont 7 spécialement dessinées... \$4.00 \$4.25 franco.

Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs l'arrivée, longtempé livrée, de la TRAGÉDIE D'UN PEUPLE, par M. Emile Lauvrière.

Les quelques volumes que nous avons en main partent vite et comme l'expédition de France est très lente, nous croyons bon de ceux qui ont l'intention de donner cette seconde édition, ainsi qu'ils l'ont fait l'an dernier de la première, comme prix d'histoire dans les maisons d'éducation, de se hâter.

Cette année, ce prix sera d'autant moins coûteux que le Service de Librairie du Devoir consent des réductions de 25% pour toute commande en quantité.

"Un beau livre... une oeuvre d'émotion profonde et de piété attendrie... tout à la fois de l'épopée et de l'élégie sous le vêtement de l'érudition... A lire le récit de ce martyrologe, j'ai senti plus d'une fois une intense émotion me prendre à la gorge... Ce monument élevé au peuple acadien fait honneur à l'érudition française et à l'homme de coeur qui l'a construit."

Georges-G. Toudouze (Cherbourg-Eclair).

Service de Librairie "LE DEVOIR"

Veillez m'expédier "La Tragédie d'un Peuple", 2ième édition. Cl-inclus \$4.25, soit \$4.00 et 25c. pour le port.

Nom Adresse Date

M. Meighen somme M. King de prendre une décision immédiate

Le chef de l'opposition fédérale a hâte d'entrer pour de bon dans la bataille électorale — Sombre tableau de notre situation économique actuelle.

Stonewall, Manitoba, 31. (S.P.C.). — M. Meighen a ouvert la campagne électorale dans l'Ouest par un grand discours au cours d'un pique-nique de campagne. Il a déclaré que son optimisme est si grand que le gouvernement ne dissoudra jamais le parlement trop vite à son gré. "Je ne veux pas prédire ce que fera le gouvernement, dit-il, mais le peuple est fatigué. Le gouvernement ira devant le peuple s'il croit avoir plus de chances que d'affronter une nouvelle session. Mais il devrait avoir au moins le courage de déclarer ses intentions. Je demande qu'il prenne une position définitive dans le bien des intérêts commerciaux canadiens et qu'il déclare s'il tiendra ou non une session avant les élections."

M. Meighen a fait un tableau poussé au sombre de la situation financière du pays. Les taxes augmentent, les revenus diminuent et

nos gens abandonnent le pays. Seule la protection peut sauver le pays. Lorsque l'échelle des salaires est plus haute aux Etats-Unis qu'au Canada, les ouvriers canadiens s'en vont aux Etats-Unis. Ceux qui restent au pays doivent payer leur part de taxe personnelle et en plus la part de ceux qui sont partis. Que nous le voulions ou non, il nous faut lutter avec nos voisins, afin de garder nos gens chez nous et maintenir notre commerce et nos industries. Il faut en venir là, que la chose soit plaisante ou non. L'annexion par l'émigration est aussi sûre que par tout autre moyen.

Le gouvernement conservateur a commis des erreurs, mais ce fut de ne pas avoir assez élevé le tarif, et c'est avec douleur que nous en voyons la conséquence dans les milliers de Canadiens qui s'en vont à l'étranger.

M. Caillaux discutera le pacte de sécurité avec M. Chamberlain

Paris, 31. — On croit que M. Briand accompagnera M. Caillaux à Londres, prochainement, afin de rencontrer M. Austen Chamberlain au sujet de la réponse des Alliés à la dernière note allemande concernant un pacte de sécurité. La difficulté entre les deux gouvernements réside dans le fait que la Grande-Bretagne veut traiter l'Allemagne comme tous les autres pays et se fier aux engagements qu'elle prendra alors que la France veut que ces engagements soient garantis. Au

service de traversiers et local est à son apogée, cette route de congestionne le pont Victoria. (réc.)

Québec à un surplus de \$46,217.24

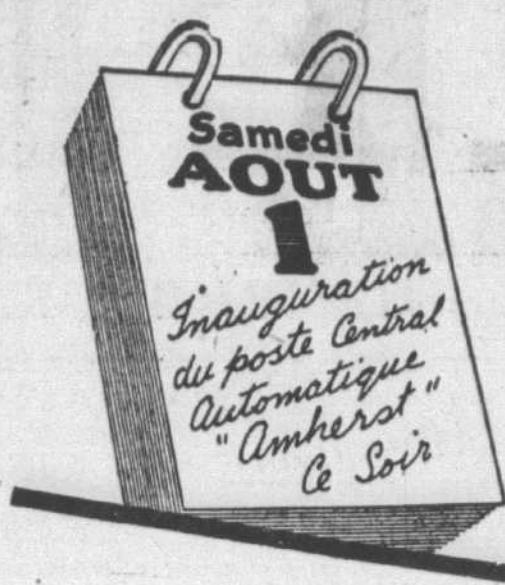
Québec, 31. (D.N.C.) — M. P.-N. Verge, trésorier de la cité de Québec, a annoncé, hier soir, aux membres du conseil municipal que l'exercice financier se termine par un surplus de \$46,217.24.

La collection des taxes fut très faible cette année et les dépenses de l'année ont dépassé de \$426,895.89 les recettes. C'est donc le déficit de l'année, mais en vertu d'une loi de la Législature, la cité peut emprunter jusqu'à 50 pour cent sur les arriérés de taxes. Comme ces arriérés sont actuellement au montant de \$1,511,000, la cité a pu emprunter un montant pour couvrir le déficit, obtenir un surplus de \$46,217.24 et il restait \$61,000 à dépenser sur cet emprunt. Et voilà comment les chiffres dansent.

L'heure de garde à la Sainte-Vierge

L'heure de garde coutumière à la Sainte Vierge, chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, chemin Ste-Catherine, aura lieu demain de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

La Société Coopérative DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
842, RUE SAINT-CATHERINE EST



Le 1er août, à minuit,

Le nouveau poste central automatique AMherst commencera à fonctionner.

Il serait à désirer que tous les abonnés de l'échange AMherst sachent d'avance comment signaler au moyen des appareils à cadran.

Il y a plusieurs sources de renseignements :

1° Vous pouvez vous adresser à notre salle de démonstration, à 1669, ave. Papineau, ou à notre bureau, au no 118 Notre-Dame, ouest.

2° Vous pouvez consulter la brochure "Comment se servir du téléphone automatique à Montréal".

3° Vous pouvez lire les instructions données aux pages 3 à 6 de l'annuaire du téléphone.

4° Vous pouvez téléphoner au commis des réparations de AMherst et lui demander de vous envoyer un instructeur.

Il importe que vous sachiez signaler.

F. G. WEBBER, Gérant.

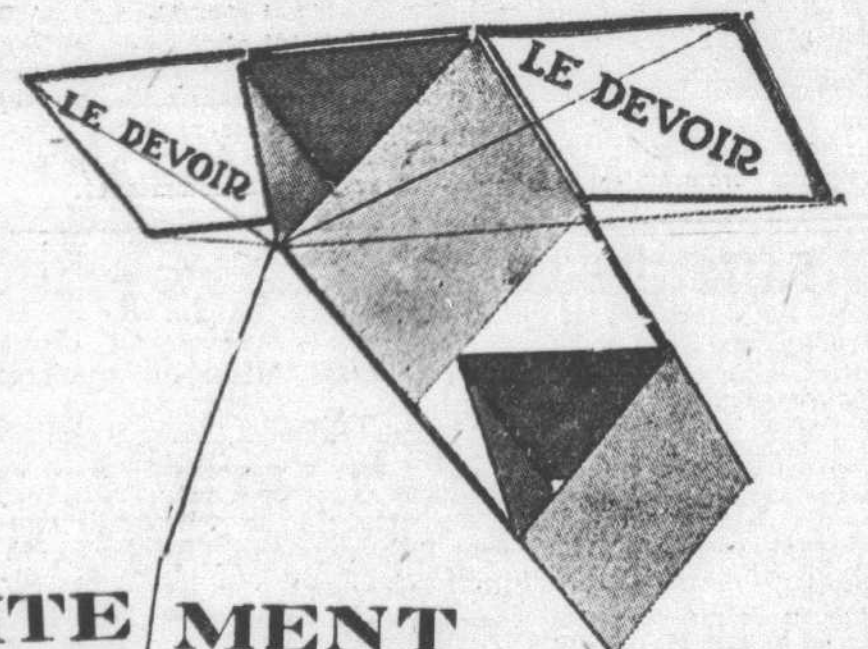


VOULEZ-VOUS UN MONOPLAN?

Tous les enfants --- et le papa lui-même --- répondront :

OUI!

Le "Devoir" a un millier de monoplans à vous offrir



GRATUITEMENT

Pour se procurer ce merveilleux **TROIS NOUVEAUX ABONNEMENTS** ou deux abonnements formant En dehors de Montréal (Canada) trois mois, \$3 00 pour six A Montréal (toute l'île) nets de bons valables chez n'importe quel marchand de journaux chaque soir. Ces carnets du DEVOIR, soit A noter que chaque abonnée dont les prix s'élèvent à plus de \$1200.00 C'est un avantage à l'attention des abonnés.

ux cerf-volant gratuitement il suffit d'obtenir **EMENTS** au DEVOIR de \$1.50 chacun ou un total de \$4.50. (Canada) le prix de l'abonnement est de \$1.50 pour mois, \$4.50 pour neuf mois. Longueuil et St-Lambert, nous donnons des carnets de 50 bons chacun sont valables pour 50 numéros mois, et se vendent \$1.50 chacun. onné peut participer à notre concours des **Bonnes** lèvent à plus de \$1200.00 C'est un avantage à l'attention des abonnés.

PAR LA POSTE
Le Monoplan est livré au comptant du DEVOIR. Ceux qui voudront le recevoir par la poste devront ajouter 13 sous. Il sera expédié aux risques du destinataire et devra être réclamé au bureau de poste à l'arrivée. Les postes de Montréal se chargent de la transmission mais non de le livrer rendu à destination, étant donné sa dimension.

DESCRIPTION DU MONOPLAN
Cet appareil, qui fait sensation partout où il est montré, est de dimension gigantesque — il mesure près de 4 pieds d'une aile à l'autre et autant du nez à la queue : une fois dans l'air il a tout l'apparence d'un authentique Blériot. Par un léger vent il peut planer pendant des heures; entre des mains habiles, il fait la boucle (looping the loop). Sa charpente est en bois et ses plans en papier fort. Il est livré démonté et mis en tube. Un quart d'heure de travail facile et il est prêt à s'envoler. Des instructions expliquent le montage et le lancement. Tout est fourni (même des pièces de rechange en cas d'avarie) sauf la colle pour réunir les pièces et la corde pour le vol.
Le monoplan du DEVOIR, oeuvre de Perry Hale, le fameux athlète devenu aveugle, est breveté au Canada et aux Etats-Unis. C'est dire que nous le possédons exclusivement.

AUTRE MOYEN POUR OBTENIR LE MONOPLAN

Ceux qui n'ont pas le temps de solliciter des abonnements peuvent se procurer le MONOPLAN du DEVOIR à un prix dérisoire :

75 SOUS ET TROIS COUPONS consécutifs à découper dans le DEVOIR

A ce prix, c'est une aubaine. Profitez-en, car nous n'avons que mille monoplans et la demande sera considérable.



Adressez lettres et abonnements à
MONOPLAN --- LE DEVOIR
336 Notre-Dame Est Montréal

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Sur la scène politique fédérale

M. Stewart n'ira pas à Genève, paraît-il — Le Dr King est parti pour la Colombie Anglaise — La Commission des chemins de fer commencera à siéger, le 15 août.

OTTAWA, 31 (D. N. C.). — L'impression se répand de plus en plus que M. Charles Stewart ne se rendra pas à Genève comme le gouvernement l'a annoncé. Il partira bientôt pour une croisière sur le Saint-Laurent, et l'on dit que sa nomination ne fut qu'un trompe-l'œil pour embêter le public et l'opposition sur la date des élections.

Le ministre des travaux publics, le Dr King, est parti pour la Colombie anglaise où il surveillera les activités politiques de sa province natale.

La Commission des chemins de fer commencera bientôt sa révision des taux de transport. D'ici le 15 août, elle revérifiera les appels par écrit. Le 1er septembre, elle commencera son pèlerinage à travers le Canada, s'arrêtant de ville en ville, pour tenir séance.

On croit, en conséquence, que la nomination du commissaire canadien-français ne saurait tarder et que le cabinet l'annoncera prochainement.

Les mineurs contremandent la grève

LONDRES, 31 (S. P. A.). — La Fédération des mineurs a contremandé l'avis de grève qu'elle avait fait tenir à tous ses membres et qui devait prendre effet ce soir. La crise, qui devait commencer ce soir, se trouve ainsi réglée, au moins temporairement.

La nouvelle de l'entente a été communiquée à l'association des journaux quelques minutes avant quatre heures, cet après-midi.

Députés allemands suffoqués par la chaleur

BERLIN, 31 (S. P. A.). — Des scènes de la plus grande violence se sont déroulées au Reichstag, depuis quelques jours, au sujet de la question des impôts religieux. Souvent, les communistes et les centristes sont venus aux prises et des coups ont été échangés. A plusieurs reprises, le président a dû suspendre les séances.

Huit ou neuf députés, en moyenne, ont perdu connaissance ces derniers jours, à cause de la chaleur du débat et de l'atmosphère trop lourde de la Chambre. Un médecin député est presque continuellement occupé à donner les premiers soins à ses collègues.

Le chemin de fer de Rouyn

QUEBEC, 31 (D. N. C.). — L'ingénieur de la compagnie du chemin de fer de Rouyn qui doit construire la voie ferrée entre Rouyn et Obrien était à Québec hier et a eu une longue entrevue avec le premier ministre, M. Taschereau. Le premier ministre a étudié les plans de la compagnie pour la construction de la voie ferrée et l'emplacement de la raffinerie qui doit être construite près de la ligne de chemin de fer. Aussitôt que ces plans auront été approuvés les travaux doivent commencer.

FAITS DIVERS

Le juge Décarie a condamné, ce matin, le Dr Alphéred Noël, de Montréal, coupable de deux ventes de narcotiques, à \$500 d'amende ou à deux mois de prison sur la première accusation, et à \$200 d'amende sur la seconde.

Le juge Cusson a condamné Georges Gauthier et Joseph Adam, de Saint-Basile le Grand, accusés de tentative de meurtre l'un contre l'autre, à subir leur examen volontaire. Il s'agit d'un beau-père et de son beau-fils qui se sont coudoyés la semaine dernière, et qui se sont fait mutuellement coffrer.

Le juge Cusson a condamné Donat et Léopold Gagnon, âgés respectivement de 16 et 17 ans, 594, rue Fabre, et Joseph Emery Duperron, 199, rue Delarochette, à subir leur examen volontaire sur l'accusation d'avoir volé et récélé des cigarettes et cigares, propriété de M. Beaudin et Desjardins, 781, rue Laurier. M. Beaudin a déclaré que son commis, Maurice Lizotte, volait les cigarettes et que les petits Gagnon les vendaient à Duperron, pour la moitié de leur prix d'achat.

Le juge Cusson a acquitté G. Trudel, accusé d'assaut. La preuve a révélé qu'il n'y avait aucune offense.

Morris Zaslow, 44m rue Merchant, a été arrêté sur l'accusation de ne pas avoir tenu de livres.

Lewis King, 54, rue Saint-Urbain, Hum Dock Don, 32, rue Lagachetière, Gong Chuck, 32, rue Lagachetière, et Chu Dick Wing, 38, rue Ontario, ont été arrêtés sur l'accusation d'avoir fréquenté une fumerie d'opium.

John Rainslow, 39, rue Belmont a été traduit ce matin devant le juge Cusson, accusé d'avoir fait des menaces de mort à un citoyen, en lui annonçant sur un ton sinistre qu'il flirterait avec la mort. Rainslow prétend qu'il n'a fait que d'innocente littérature oratoire.

Salvatore Durso, 34, rue Sainte-Elizabeth, a été arrêté pour vol avec violence sur John C. Howe, de Boston, hier soir, près de l'hôtel Windsor. D'après le témoignage d'un vendeur de journaux, Isidore Midvidy, Durso a sauté sur Howe et lui a arraché son argent, soit une somme de \$70. Le juge a condamné Durso à subir son examen volontaire, le 6 août.

Le juge Cusson a condamné Archie MacDonald, 19, rue Torrance, matelot, à deux ans de prison, sur l'accusation de vol avec violence. Il a accusé James Brown, de Marysville, Wash., au coin des rues Windsor et Saint-Antoine et lui a subtilisé son argent, consistant en une somme de \$2,700, à l'insu de Brown.

McDonald a été arrêté hier matin, condamné à subir son examen

volontaire hier après-midi, a subi son procès ce matin et a été condamné immédiatement.

L'association des vétérans

Toronto, 31 (S.P.C.). — A la suite du mouvement inauguré lors du voyage du maréchal Haig au Canada, on annonce qu'à la demande du maréchal et des vétérans, le général sir R. E. W. Turner a accepté la présidence temporaire, pendant sa formation, de la nouvelle organisation nationale de vétérans. Le brigadier général J. A. Dunn et le major général Fotheringham seront respectivement secrétaire et président d'assemblée de la nouvelle organisation.

Le 17 août, il y aura une réunion des représentants de toutes les succursales des associations actuelles.

Une expérience radiotéléphonique

Chicago, 31 (S.P.A.). — L'explorateur arctique MacMillan annonce que la première expérience de radio au-delà du cercle arctique sera faite samedi à midi, heure de l'est, soit une heure, heure avancée. Il fera un discours et il y aura concert par les équipages de ses deux navires et par des esquimaux. Il demande qu'on permette aux amateurs de publier tout ce qu'ils entendront lors de cette émission.

Le maréchal Haig s'est embarqué

Le maréchal Haig et sa suite se sont embarqués à 11 h., cet avant-midi, à bord du *Letitia*, pour l'Angleterre.

Un détachement des Carabiniers Mont-Royal a salué le maréchal au quai. Ce dernier, pour arriver au quai du *Letitia* a passé par plusieurs rues. Un cortège imposant l'escortait.

Les travaux au palais de justice

Les travaux du nouveau palais de justice sont entrés depuis quelques jours dans une nouvelle phase. Les travaux de division et d'extérieur sont pratiquement terminés. Les ouvriers ne travaillent au dehors que la toiture pour terminer les couvertures des puits de lumière qui sont très nombreux et qui donnent un fort éclairage à l'intérieur.

L'intérieur, les divisions sont terminées et il ne reste plus qu'à faire les travaux d'enduit sur les murailles et à fixer les motifs d'ornementations sur les voûtes, les cintres et les linteaux. La nouvelle bâtisse se trouve à avoir deux cours intérieures, ou plutôt une grande cour couverte du nord au sud par une aile étroite. Les cadres des fenêtres en fer forgé sont fixés et les fenêtres sont posées dans les cours intérieures. Les plâtriers travaillent au rez-de-chaussée et au second étage et préparent les motifs d'ornementation. Au premier étage, le plafond d'une salle est entièrement terminée ainsi qu'au premier.

Le recorder donne moins de revenus

LA DIMINUTION CONSTANTE DEPUIS CINQ ANS A FAIT PERDRE PRES DE \$100,000 DANS LES REVENUS DE LA VILLE

Le rapport annuel du contrôleur des finances de la ville mentionne une augmentation des revenus, en 1924, dans tous les services municipaux, à l'exception de la cour du recorder. L'augmentation a été constante depuis cinq ans.

Le dernier des revenus de la cour du recorder se totalisaient à \$139,488.19, tandis qu'ils s'élevaient à \$236,806.93 en 1920. La diminution est allée progressant d'année en année, et la ville a perdu de ce fait la somme de \$100,000 en quatre ans.

On attribue cette baisse, en partie, au transfert des causes de la loi des liquors à la cour de police, puis à la diminution de ceux qui violent les règlements municipaux et de ceux qui fréquentent les maisons de désordres. Les recorders se réjouissent de la situation, qui est à l'honneur des citoyens de la métropole.

Voici quelques statistiques qui démontrent clairement la diminution sensible des revenus:

En 1920: plaintes faites par la police, \$104,024.90; plaintes spéciales et poursuites pour violation de la loi relative à la vente de spiritueux, \$102,962.11; causes civiles, \$770.12; dépôts confisqués, \$29,049.70. Total: \$236,962.93.

En 1921: plaintes faites par la police, \$91,053.73; plaintes spéciales et poursuites pour violation de la loi relative aux spiritueux (jusqu'au 1er mai), \$58,484.71; causes civiles, \$6,178.28; dépôts confisqués, \$19,633.25. Total: \$175,349.99.

En 1922: plaintes faites par la police, \$80,874.16; plaintes spéciales, \$44,879.47; causes civiles, \$12,993.03; dépôts confisqués, \$17,461.15. Total: \$166,207.81.

En 1923: plaintes faites par la police, \$78,036.07; plaintes spéciales, \$54,481.80; causes civiles, \$1,259.85; dépôts confisqués, \$20,498.79. Total: \$154,276.51.

En 1924: plaintes faites par la police, \$87,480.25; plaintes spéciales, \$51,760.69; causes civiles, \$627.10; dépôts confisqués, \$19,420.13. Total: \$139,488.19.

REVENUS GENERAUX

M. Justinien Pelletier nous a fourni des chiffres intéressants sur la progression des revenus généraux de la ville depuis trente ans: en 1895, le revenu s'élevait à \$2,757,660.93, tandis qu'il était dix fois plus élevé en 1924, avec le chiffre de \$27,529,191.25.

Années	Revenus
1895	\$ 2,757,660.93
1900	3,157,614.33
1905	4,149,562.04
1910	6,615,701.58
1914	9,150,656.49
1915	10,801,577.98
1916	12,304,971.15
1917	13,564,780.03
1918	14,470,801.03
1919	16,606,445.18
1920	19,808,651.11
1921	20,955,940.99
1922	22,481,946.27
1923	24,863,885.35
1924	26,328,174.23
1925	27,529,191.25

Enfant qui succombe à ses brûlures

Québec, 31 (D.N.C.). — L'enfant de M. J.-Ch. Pouliot, rue St-François, un bambin de trois ans et demi, Ch.-Auguste, a succombé aux brûlures affreuses qu'il avait reçues, dimanche dernier, alors qu'il s'était renversé sur lui un plat d'eau bouillante.

L'enfant s'était brûlé par tout le corps et n'a pu survivre à ses blessures malgré les soins du médecin.

Première messe du R.-P. Landreville

Saint-Hyacinthe, 31 (D.N.C.). — Le R. P. Armand Landreville, des Pères Missionnaires d'Afrique, a chanté sa première messe à Saint-Simon de Bagot, son village natal. Le nouveau prêtre fut ordonné à Carthage, en Afrique, le 6 juin dernier. Il doit se rembarquer pour l'Afrique le 24 août prochain.

En Alberta

Edmonton, 31 (S.P.C.). — La session albertaine sera probablement ajournée pour une période supplémentaire de deux jours. Le rapport sur la question ferroviaire n'est pas encore prêt. Les députés seront donc avertis de ne pas se réunir avant mercredi.

LE TEMPS

Toronto, 31 (S. P. C.). — La pression reste élevée dans l'Ouest, tandis qu'il y a des régions de dépression au-dessus des grands lacs et du golfe Saint-Laurent. Il fait beau dans l'Ouest et à l'est de l'Ontario.

Température prévue: Grands lacs, Ottawa et haut Saint-Laurent: Averses; Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord: Nuageux et frais; Provinces Maritimes: Beau; Lac Supérieur: Averses dans l'est; Prairies: Beau et chaud.

Feu M. Antoine Roque

Ottawa, 31. — On annonce la mort de M. Antoine Roque, cultivateur en vue de Saint-Joseph d'Orléans, décédé hier soir à l'âge de 57 ans.

PETITES DEPECES

Paris, 31 (S. P. A.). — Dans les milieux diplomatiques de Paris circule une rumeur que M. Mussolini pourrait bien avoir à subir bientôt une opération chirurgicale pour l'enlèvement d'un ulcère du duodénum. Les renseignements venus de la même source disent que l'opération se fera dans le plus grand secret, parce que M. Mussolini et ses lieutenants ne veulent pas qu'on sache qu'il se soit jusqu'à ce qu'on puisse annoncer son rétablissement.

Paris, 31. — M. Alexandre Varrenne, député socialiste du Puy-de-Dôme, et vice-président de la Chambre des députés, a été nommé gouverneur-général de l'Indo-Chine.

Rome, 31. — Le président du conseil, M. Mussolini, a eu quarante-deux ans mercredi. Pour commémorer cet anniversaire, le fonctionnaire du ministère de la guerre lui ont offert un obus (vide) de gros calibre sur lequel sont gravées plusieurs scènes de la vie du premier ministre, l'une par exemple le représente en caporal de bersagliers et une autre en soldat blessé.

Québec, 31 (D. N. C.). — Le général Panet, chef du service des enquêtes au C. P. R., est arrivé à Québec, ce matin, où il recevra demain, au nom de M. Beatty, président du C. P. R., le groupe de soixante et quinze instituteurs anglais qui viennent visiter le Canada. Le général Panet a rencontré, ce matin, au château Frontenac, M. Cyrille Delagade, MM. G.-W. Parmelee, J.-N. Miller, J.-C. Sutherland et M. Dupré, c.à. avec qui il a discuté le programme de la réception aux instituteurs.

Québec, 31 (D. N. C.). — Dans un arrêté ministériel signé aujourd'hui, le gouvernement provincial ratifie la nomination de M. E. Gelly comme recorder de la cité de Lévis. Cette nomination avait été faite précédemment par le conseil de Lévis et devait être approuvée par le gouvernement.

Québec, 31 (D. N. C.). — De retour à son bureau au parlement ce matin, M. Péroudeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a reçu la réponse de M. Alleviche, gouverneur de Terre-Neuve, qu'il avait invité à assister à la réunion des lieutenants-gouverneurs du Canada en septembre prochain. M. Alleviche regrette de ne pouvoir assister à cette réunion.

Londres, 31 (S.P.A.). — Une dépêche de Rome à l'Exchange Telegraph dit qu'un tremblement de terre à Géralgola, province de Foggia, mardi soir et mercredi, a causé des pertes à une centaine de maisons, y compris l'hôtel de ville. La fréquence des chocs a causé une panique dans la population qui est demeurée dans les rues.

Londres, 31 (S.P.C.). — Le haut commissaire canadien, M. C. P. Larkin, après avoir rendu visite du gouverneur Healy de l'Etat libre d'Irlande, partira pour Belfast où il séjournera chez le gouverneur lord Londonderry. Il rencontrera le premier ministre Craig.

Buffalo, N.-Y., 31 (S.P.A.). — William J. Connors, journaliste et financier, a annoncé la création d'un fonds de charité au montant d'un million. Il veut porter ce fonds à cinq millions plus tard.

Il a dit que ce fonds servira à aider les pauvres sans aucune distinction de race ou de religion. On ne tiendra compte que des besoins immédiats.

Les rues converties en marchés

Un échevin propose comme moyen de décongestionnement du marché Bonsecours, la fermeture de certaines sections de rues au trafic dans les quartiers du nord ou de l'est, pour permettre aux marchands de parquer leurs voitures le long du trottoir et de vendre leurs produits aux passants.

Chose se pratique en Europe, nous a-t-il dit, et tout le monde paraît satisfait. Les marchands seraient taxés comme au marché Bonsecours pour tenir une place, et le produit de ce léger impôt servirait à nettoyer la rue le lendemain. Il en coûterait moins cher, ajouta-t-il, d'établir ce système que de construire des abris pour des marchés publics; et le public s'habituerait à fréquenter ces marchés temporaires au lieu de venir s'écrouler au marché Bonsecours les jours de grande foule.

Feu le R. F. Oscar, c.s.c.

Le R. F. Oscar (Jos. Léon Tétreault) des religieux de Sainte-Croix est mort ce matin à l'infirmerie provinciale, Côte des Neiges.

Le service funéraire aura lieu au collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, lundi prochain, le 3 août à 9 heures 30 (heure avancée). Le défunt naquit le 20 juin 1872 à Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Il avait pris le saint habit le 20 octobre 1895 et avait fait profession religieuse le 28 septembre 1903. Parents et amis sont invités au service funéraire.

En Chine

Hong-Kong, 31. (S.P.A.). — On rapporte que la situation est devenue très tendue, à Amoy, à la suite de l'assassinat d'un marchand chinois reconnu comme un ami de la Grande-Bretagne. Le secrétaire du conseil municipal a aussi été blessé. On craint qu'il soit impossible d'éviter une grève générale dans cette ville et le boycott se maintient. Une canonnière britannique est partie pour cette ville.

Les obsèques de M. l'abbé Contant

LES FUNERAILLES DU CURE DE MAISONNEUVE ONT EU LIEU CE MATIN. — S. G. MGR GAUTHIER A CHANTÉ L'ABSOUTE. — LE CLERGE PRESENT

Le service funéraire de M. l'abbé Joseph-Edouard Contant a eu lieu en l'église du Très-Saint-Nom de Jésus, au milieu d'un grand concours de fidèles, ce matin. C'est M. l'abbé Remi Contant, curé de Saint-Jean-Baptiste de La Salle de Montréal, frère du défunt, qui a officié. M. l'abbé Napoléon Hureau, curé de Notre-Dame du Perpétuel Secours, et M. l'abbé J.-U. Geoffroy, curé au Très-Saint-Rédempteur de Montréal, assistaient M. l'abbé Contant, respectivement comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés Charles Toupin, J.-B. Ethier et Marcel Beaudry, vicaires au Très-Saint-Nom de Jésus, et M. l'abbé Joseph Mallet, ancien vicaire de cette paroisse, ont célébré la messe aux autels latéraux. S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque-administrateur, a fait l'absoute. M. le chanoine J.-A. Mousseau, procureur à l'archevêché, et M. l'abbé Elisée Hébert, supérieur du collège de l'Assomption, assistaient Mgr Gauthier.

Assistaient au chœur: Mgr Joseph-Avila Bélanger, curé de Saint-Joseph de France, Mgr J.-A. Richard, curé de Verdun, Mgr L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mgr Vincent Pélletier, recteur de l'Université de Montréal, Mgr Georges-Marie LePailleur, curé de la Nativité d'Hocheville, M. L.-M. Lepouton, p.s.s., directeur du séminaire de philosophie, le R. P. Louis Lande, S.J., le R. P. Gaspard Dumas, C.S.V., provincial de la maison d'Outremont, le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., assistant-provincial, M. le chanoine Joseph-Arthur Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean, M. le chanoine Victorien Villeneuve, de l'Assomption, M. le chanoine J.-A. Jamin, curé de St-Edouard, MM. les abbés Amable Dorval, curé de Ste-Théodose, Ernest Trudel, curé de Louiseville, (Kentucky), Victor Geoffroy, curé de Guybourg, le R. P. M.-T. Dugas, C.S.V., MM. les abbés Frédéric Baillargeon, curé de Verchères, M.-J. Thibault, curé de Notre-Dame des Victoires, A.-C. Robillard, curé de Repentigny, le R. F. Tarcissius, O.F.M., gardien du monastère de Rosemont, MM. les abbés J.-A. Cadot, curé de Ste-Monique, J.-A. Lamarche, curé de l'Assomption, J.-O. Roussin, curé de la Pointe-aux-Trembles, M. Etienne Blanchard, p.s.s., les RR. PP. P.-A. Béard et L. A. Lamarche, Dominicains, MM. les abbés J.-A. Papineau, curé de Ste-Catherine, Albert Lessard, curé de St-Lambert, J.-A. Gratton, curé de Ste-Marguerite-Marie, le R. P. J.-N. Dozois, O.M.I., MM. les abbés Z. Alary, curé de Ste-Jean-Berchmans, Auguste LaPalme, curé de St-François de Sales, Th. Paquette, assistant aumônier aux Sourdes-Muettes, Aude Barbeau, du séminaire des Missionnaires étrangers, J.-E.-F. L'Heureux, curé de St-Vincent-Ferrier, L.-A. Desjardins, curé de St-Germain, Michel Beaudin, curé de St-François d'Assise de la Longue-Pointe, R. Duplessis, aumônier du collège St-Jérôme, P.-D. Labrèche, curé de St-Jean, Jules-Albion Bourassa, curé du Sacre-Coeur, Placide Desrosiers, de Ste-Brigitte, J.-A. Lapiere, du séminaire des Missionnaires étrangers, Georges-H. Chartier, curé de Ste-Philomène, Lucien Demers, de Prince-Albert, Samuel Gascon, curé de St-Anselme, J.-B.-A. Desnoyers, curé de Ste-Elisabeth du Portugal, J.-B.-V. Campeau, aumônier des Soeurs de la Providence, J.-N. Bourbonnais, curé de Châteauguay, Arthur Deschênes, aumônier de la maison-mère des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, Alexandre Bélanger, visiteur des écoles, André Martin, curé de St-Pierre-Alexandre, Edmond Aubertin, curé de l'île Bizard, Israël Lachapelle, curé de Chambly-Canton, Ed. Lacroix, aumônier de la Réforme, le R. P. Ferdinand, O.M.C., C.-A. Lamarche, curé de St-Stanislas de Kotska, E. Lemire-Marsolais, de Lachute, J.-A. Foucher, curé de Villerville, M. Maximilien Lacombe, p.s.s., MM. les abbés Napoléon Roy, J. Gauthier, J. Trudeau, J.-B. Ethier, C.-E. Toupin, Albert Henri, Siméon Charron et Marcel Beaudry, vicaires au Très-Saint-Nom de Jésus, MM. les abbés Joseph Comtois, curé de Terrebonne, Arthur Champagne, curé de St-François Solano, Henri Deslongchamps, chapelain du Mont Ste-Anne de Lachine, Pierre Roy, curé de St-Placide, Armand Pailment, curé de Ste-Gunegonde, Armand Leclerc, H.-A. Forget, J.-C. Jetté, curé de St-Bernard, J.-E. Laforune, A. McNabb, E. Dulude, Honoré Primeau, J.-W. Gaudin, A. Desjardins, C. Pigeon, L. Bazinet, J.-A. Cloutier, curé de St-Constant, Léonidas Desjardins, R. Quesnel, L. Barron, F. Bourgeault, R. Coulombe, C. Poirier, J.-A. Lamarche, A. Forget, S. Peltier, J.-A. Gibeault, J.-L. Olivier, G. Hurtubise, D. Roy, S. Veilleux, Henry Gates, J.-E. Laforune, A.-D. Laporte, W. Lacourse, E. Charbonneau, Horace Chabot, P. Magnan, F.-X. Létoir, Ernest Marsan, Armand Beauregard, Hervé Leduc, Adrien Béard, Oscar Gibeault, Hector Bonin, O. Béliveau, Anastase Forget, Wilfrid Morin, L.-P. Carboneau, M. Cloutier, G. Moreau, E. Dagenais, Alexandre Champoux, Henri Charbonneau, Adélard Boucher, Roch Miron et plusieurs autres.

Les vicaires généraux de Québec

Québec, 31 (D.N.C.). — Sa Grandeur Mgr Roux, archevêque de Québec, a nommé hier les vicaires généraux de l'archidiocèse de Québec. Les vicaires généraux sont Mgr Omer Cloutier, P.A., et Mgr L.-A. Paquet, P. A.

La mission financière française suspend ses pourparlers

Les délégués ne pouvant s'entendre sur certains points avec les Anglais, rentrent à Paris.

Paris, 31. (S.P.A.). — M. Cailiaux a annoncé aux membres du cabinet, ce matin, le retour de la mission financière française qui avait ouvert les négociations avec le gouvernement britannique au sujet de la dette française. Un communiqué officiel publié à la fin de la réunion dit que les points de vue français et britannique sont matériellement divergents. Mais les premiers pas vers une entente ont été accomplis et les délégués français reviennent à Paris pour rendre compte au ministre de l'économie des négociations.

L'état des finances canadiennes

M. Robb disposera de 45 millions de piastres, d'ici quelques mois, pour payer nos obligations échues. — Le gardien du fics se déclare en tout point satisfait.

Toronto, 31. (S.P.C.). — M. Robb, ministre intérimaire des finances, après avoir conféré avec un groupe de financiers et d'assureurs, s'est déclaré très satisfait de la situation financière du pays.

Il a laissé entendre que d'ici deux ou trois mois il disposera de \$45 millions pour le paiement des obligations qui viendront échues au cours de l'année.

Des obligations au montant de 5 millions de livres sterling viendront échues en août, a dit M. Robb, et il y aura des fonds pour les rembourser. En septembre, un emprunt sur New-York au montant de 90 millions de dollars viendra aussi échu et il sera possible de réduire cette dette de 20 millions. Le ministre a déclaré qu'il sera facile d'obtenir les 70 millions qui forment le solde de cette dette. Seule une question d'intérêt déterminera si l'emprunt sera fait au Canada ou aux États-Unis.

A une question demandant d'où les 45 millions qui seront employés à réduire la dette proviendront, le ministre a répondu que la plus grande partie vient du surplus budgétaire. En plus, il y a un montant de \$3,500,000 de la Grèce en compte sur leur dette de guerre. Un autre montant de \$600,000 vient des réparations allemandes.

M. Robb a refusé de se prononcer sur la question de prochaines élections. "C'est, a-t-il répondu, l'affaire du premier ministre." Il a ajouté qu'il est prêt à une élection en tout temps parce qu'on ne peut mieux faire que d'avoir confiance dans le peuple.

Un guide pour automobilistes en français

L'un des livres le plus souvent demandé à notre Service de librairie, c'est un guide pour automobilistes en français. Celui que nous offrons aujourd'hui en vente, solidement relié et de très bonne mine, est non seulement en français mais encore en anglais. Il nous paraît satisfaisant à toutes les exigences. On peut sous sa direction parcourir la province de Québec en tous sens et en toute sécurité. Nous serions fort étonné qu'il n'eût pas un gros succès de librairie. Il faut à noter: le travail typographique a été fait par un atelier affilié aux Syndicats nationaux.

Voici un résumé de la table des matières. Nous y avons supprimé les détails quant aux routes. On trouve le parcours sur chacune d'elle minutieusement décrit.

GUIDE DES TOURISTES, province de QUÉBEC. Index général:

Historique de la Province de Québec	Notes historiques
Dates mémorables	Gouvernement et administration
Agriculture	Domaine forestier
Lacs et rivières	Ressources minières
Forces hydrauliques	Colonisation
Industrie et commerce	Notre Voie
Instruction publique	Littérature et Beaux-Arts
Casse et pêche	Loi de la Chasse
Saison prohibée	Loi de la Pêche
La Pêche permise	Index alphabétique de toutes les municipalités de la province de Québec, leurs situations, comtés, population et voies ferrées
Comment visiter Montréal en automobile	Routes (cartes des routes).

Volume relié de 490 pages, au comptoir, \$2.00, par la poste, \$2.10. Service de librairie du Devoir, case postale 4020, 336, rue Notre-Dame est, Montréal.

Le Dr Lecavalier prend une nouvelle règle nisi

Le Dr D.-E. Lecavalier, de Cartierville, a présenté ce matin une troisième règle nisi contre la ville de Montréal.

La ville a construit une fosse-filtre d'égoût à Cartierville. Cette fosse est complètement insuffisante et lorsque survient une crue, la fosse regard sur ses ordures dans le ruisseau. Raimbault trainant des germes de maladies pestilentielles. Ce ruisseau passe sur la propriété du Dr Lecavalier qui se trouve ainsi lésé. Le Dr Lecavalier a obtenu le 27 juillet 1923, une injonction interlocutoire condamnant la ville à remédier à la situation dans les soixante et cinq jours à compter de la signification du jugement. La ville n'a fait aucun travail et le 29 décembre 1923, elle était condamnée sur règle nisi à payer \$500, d'amende à la couronne pour mépris de cour.

Depuis la ville n'a pas agi d'avantage et le 25 septembre 1924, elle a été condamnée de nouveau sur règle nisi à \$500, d'amende. Ce matin le Dr Lecavalier a présenté une nouvelle règle nisi où il déclare que la ville n'a pas agi en dépit des ordonnances de la Cour.

Le coroner MacMahon a déclaré accidentelle, ce matin, la

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Les locaux No. 1 pour les cordonniers-monteurs, No. 3 pour les travailleurs du stock se sont réunis mercredi soir, à la salle des syndicats catholiques, 655, de Montigny Est. Les salles étaient remplies. Tous les présidents et les officiers étaient à leur poste, à l'exception de M. E. St-Amand, président des travailleurs en stock, retenu chez lui. Après l'adoption du procès-verbal, on a procédé à l'élection de nouveaux membres. Le local No. 4 semble avoir été le plus favorisé au point de vue du nombre des initiations.

Un grand nombre de cordonniers ont participé au Syndicat des débauchés; un travail de recrutement donne actuellement de bons résultats parmi eux. Plusieurs ont été initiés à la réunion de mercredi.

M. G. Laurier, agent d'affaires, a présenté un rapport très intéressant. Il a visité les malades, actuellement au nombre de trois, auxquels le Syndicat paie des bénéfices. Il est noté aussi que le travail auprès des manufacturiers en vue de négocier des contrats collectifs d'atelier, a fait beaucoup de progrès. Les membres ont accueilli la nouvelle avec beaucoup de satisfaction.

Les trois syndicats ont accepté la suggestion d'ouvrir un grand concours de propagande le 3 août prochain. Ce concours durera un an et ne se terminera que le 3 août 1926. Des magnifiques trophées seront données aux syndicats vainqueurs. Le Bureau Exécutif général organise le travail de propagande en ce sens. De plus, tout membre qui amènera au Syndicat un nouveau confrère recevra une prime de \$1., pourvu que le nouveau membre reste en règle durant 16 semaines.

Les cordonniers se préparent avec activité à la Fête du Travail, ils fourniront les équipes de baseball et une équipe de soude-à-la-corde. Le rapport financier a été accepté, après quelques remarques très appréciées de la part de M. l'abbé Lafontaine, aumônier du Syndicat.

Le local No. 5 des tailleurs de cuir s'est réuni, à 8 heures 15 p.m., à la salle des syndicats catholiques. Rapports de grande importance. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Le local No. 2 pour les cordonniers-machinistes se réunit également, à la salle des syndicats catholiques, 655, de Montigny Est. Tous les membres sont invités à être présents pour discuter les rapports des officiers, des délégués et de l'agent d'affaires. Par ordre.

Une éclipse de lune mardi prochain

Il y aura une éclipse de lune partielle, mardi prochain. Elle sera visible dans l'ouest de l'Amérique du Nord, l'Océan Pacifique et l'Australie. Elle est aussi sensée être visible à Montréal, mais comme le soleil doit se lever à l'heure de l'éclipse, soit à 5 heures et 40 minutes, heure avancée, il est peu probable que nous puissions l'apercevoir.

M. Preston s'embarque pour le Canada

Londres, 31 (S. P. C.). — W. T. R. Preston, auteur du rapport sur les affaires maritimes fait au gouvernement canadien, s'est embarqué hier à bord du *Melita* pour le Canada. M. Preston a déclaré qu'il a recueilli de nouvelles informations et que plus que jamais il pourra continuer la campagne entreprise et que les espérances de la combine maritime née de la mort de sir Petersen s'évanouiront tristement.

Détroussé d'un porte-monnaie bien garni

Le juge Cusson a condamné, hier après-midi, Archie Macdonald, accusé d'avoir volé le porte-monnaie de James Dawson, de Marysville, Washington, à subir son examen volontaire. Le porte-monnaie contenait 2,700. Le vol a eu lieu mercredi après-midi, rue St-Antoine, près de la rue Windsor. McDonald s'est approché, un journal à la main, près de Dawson et lui a demandé une alimette. Dawson a répondu que non et Macdonald est retourné. Quelques secondes plus tard, le détective Frisky revenait vers Dawson traînant Macdonald au collet d'une main et tenant le porte-monnaie de l'autre.

Une roue lui passe sur la jambe

Grea Paolo, 21 ans, 1407, rue Marquette, a été précipité en bas de sa voiture hier après-midi, lorsque les chevaux qu'il conduisait se sont emportés. Une roue de la voiture lui a passé sur une jambe et l'a cassée. L'accident est arrivé au coin des rues Desery et Sherbrooke.

La visite de 80 instituteurs

UN GROUPE D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTEURICES ANGLAIS SONT ATTENDUS À QUÉBEC ET À MONTRÉAL À LA FIN DE LA SEMAINE. LEUR ITINÉRAIRE — MILLE TRENTE ET UN PASSAGERS ARRIVENT À BORD DE L'EMPRESS OF SCOTLAND — LE VA-ET-IENT DES NAVIRES.

Un groupe de 80 instituteurs et instituteuses anglais sont attendus à Québec et à Montréal à la fin de la semaine. Ils voyagent par le steamer *Alania* de la ligne Cunard.

À Québec les instituteurs se distribueront en trois groupes. Le plus important — il comprend environ la moitié des visiteurs — voyage sous les auspices de la ligne de l'Empire. Il visitera Québec, Montréal, Ottawa, Winnipeg, Jasper Park, Prince Rupert, puis il se rendra à Vancouver par le fameux passage abrité et reviendra dans l'est en passant par Jasper, Winnipeg, Toronto et les Chutes Niagara. Ce voyage s'accomplira par trains et bateaux du chemin de fer national du Canada. À Montréal, les instituteurs seront reçus par les autorités du McGill et la Commission des Ecoles protestantes. Ils rencontreront aussi le maire Duquette et M. Athanase David. Cette excursion partira de Montréal lundi prochain par la gare Bonaventure pour revenir le 22 août.

Les deux autres groupes qui voyagent sous les auspices de l'Union des Instituteurs et de l'Union nationale des Instituteurs visiteront au Canada, Montréal, Ottawa, Toronto et les chutes Niagara. Ils feront le trajet par le chemin de fer national du Canada. De Niagara les instituteurs se rendront à Washington et Philadelphie, puis ils visiteront la route d'Albany, puis tous se rencontreront où ils prendront le bateau de retour.

À chaque endroit où ces instituteurs s'arrêteront on leur fera visiter les maisons d'éducation et les beautés naturelles.

2,379 PASSAGERS ATTENDUS
Ces jours-ci

Les trois paquebots en route pour Montréal et qui arriveront à destination ces jours-ci amènent, au total, deux mille trois cent soixante-dix-neuf passagers. Mille huit cent huit de ces passagers débarqueront à Québec. Ces paquebots sont: le *Montrose*, du Pacifique Canadien, de la compagnie White Star-Dominion, l'*Alania*, de la compagnie Cunard, qui viendront jusqu'ici, et l'*Empress of Scotland*, du Pacifique Canadien qui ne se rend qu'à Québec. L'*Empress of Scotland* transporte, actuellement, le plus grand nombre de passagers qu'un paquebot à destination d'un port du Saint-Laurent ait encore transporté cette année. Les passagers de ce navire sont au nombre de mille trente et un; trois cents sont en première, cent sept, en seconde et six cent vingt-quatre, en troisième.

Des paquebots qui font le service Canada-Europe, c'est le *Regina*, de la compagnie White Star-Dominion, qui jusqu'à présent, cette année, a transporté le plus grand nombre de passagers à destination de ports européens.

Le *DRAMMENSFJORD* — autrefois le *Tafana* — qui a été acheté par la "Norwegian-American Line" pour la somme d'environ cent quatre-vingt mille dollars, a quitté Montréal et est en route pour Bergen. Construit au chantier de la "Canadian Vickers, Limited", pour la "Norwegian-Russian Line", en 1920, ce navire, après s'être jeté sur des récifs au large de Vancouver, le printemps dernier, passa en la possession de la "Vancouver-Victoria Steamship Co." Il fut envoyé à Montréal et mis au bassin de radoub de la compagnie Vickers. Des représentants de la compagnie qui en est aujourd'hui propriétaire et qui a le paquebot, ont demandé pour agent au pays, constamment qu'il était possible de le remettre en état de naviger.

Le *DRAMMENSFJORD* — autrefois le *Tafana* — qui a été acheté par la "Norwegian-American Line" pour la somme d'environ cent quatre-vingt mille dollars, a quitté Montréal et est en route pour Bergen. Construit au chantier de la "Canadian Vickers, Limited", pour la "Norwegian-Russian Line", en 1920, ce navire, après s'être jeté sur des récifs au large de Vancouver, le printemps dernier, passa en la possession de la "Vancouver-Victoria Steamship Co." Il fut envoyé à Montréal et mis au bassin de radoub de la compagnie Vickers. Des représentants de la compagnie qui en est aujourd'hui propriétaire et qui a le paquebot, ont demandé pour agent au pays, constamment qu'il était possible de le remettre en état de naviger.

Le *Regina*, qui appareillera au lever du jour demain, inaugurera le service direct semi-mensuel de la compagnie White Star-Dominion à destination d'Europe. Le paquebot vient de Hambourg, de Southampton et de Cherbourg.

Le "Melita", du Pacifique Canadien, a appareillé à Anvers, mercredi, et s'est mis en route pour Montréal.

Le "Doric", de la compagnie White Star-Dominion, a appareillé à Liverpool hier et s'est mis en route pour Montréal.

Le *Berengaria*, de la compagnie Cunard, doit arriver à New-York aujourd'hui. Ce paquebot vient de Southampton.

Le "George Washington", des "United States Lines" arrive à New-York aujourd'hui.

Le "Frederick VIII", de la "Swedish-American Line", doit arriver à New-York demain matin.

Le "Columbia", de la compagnie Cunard, doit arriver à New-York dimanche matin. Ce paquebot vient de Glasgow.

Le "Caronia", de la compagnie Cunard, doit arriver à New-York dimanche matin. Ce paquebot vient de Liverpool.

Le "Estonia", de la "Baltic-American Line", doit arriver à New-York lundi matin.

Le "Mount Clay", des "United American Lines", doit arriver à New-York lundi matin.

Le verdict de ceux qui font usage des Pneus Ballons Goodyear

DES rapports nous arrivent actuellement d'automobilistes qui ont suffisamment éprouvé les pneus ballons Goodyear pour que leurs verdicts soient importants. Ces rapports sont une acclamation chaleureuse du tissu SUPERTWIST, le nouveau tissu de cordes de Goodyear — employé non seulement dans les pneus ballons mais dans tous les pneus à cordes.

Ils déclarent que les pneus ballons Goodyear possèdent une plus grande élasticité, sont plus confortables, libres de troubles et durent plus longtemps.

Cela est dû à ce que le SUPERTWIST est lui-même plus élastique, s'étirant plus que tout autre tissu et cédant aux chocs de la route.

Le SUPERTWIST est une des nombreuses découvertes de Goodyear, résultant des recherches continues maintenues par Goodyear à travers le monde pour l'amélioration des pneus. Le SUPERTWIST est employé dans tous les pneus à cordes de Goodyear et seulement que dans les Goodyear.

Le vendeur choisi de Goodyear a des pneus construits avec le SUPERTWIST dans son emmagasinement.



GOOD YEAR
MADE IN CANADA

N. D. G. TIRE SERVICE STATION, 5763 rue Sherbrooke ouest.

STAR AUTO TIRE REPAIR CO., 945 rue Ste-Catherine ouest. Uptown 5235

CLEMENT & HEPWORTH, 426 rue St-Joseph, Lachine. Lachine 1000

DIXON MOTOR SUPPLY, 477 rue Guy. Uptown 5538

TOURISTS' GARAGE CO. LTD., 70 rue Mansfield. Uptown 6000

CLIFFSIDE GARAGE CO. LTD., 72 ave Hillside. Westmount 1719

D. J. JONES, 53 rue Crescent. Uptown 7324

VERDUN VULCANIZING AND RETREADING CO., 2 ave Church, Verdun. York 3572

ZENITH TIRE & SUPPLY CO., 38 square Gallery. York 5876

GARAGE BONHOMME, 811 rue Charlevoix. York 1587

O. RACICOT, 1991 rue St-Jacques. Westmount 6294

BEAUDET AUTO GARAGE, 2282 rue Notre-Dame ouest. Westmount 3762

VICTORIA SQ. SERVICE STATION, 45 rue St-Antoine. Main 2291

BELAIR GARAGE, 3108 rue Clark. Atlantic 1998J

R. C. WATSON, 3231 blvd Rosemont. Clairval 1301

BOULEVARD TIRE SHOP, 426 rue Beaubien. Calumet 3304

CITY TIRE SHOP, 575 rue Dorchester est. Est 3899

W. D. DAVIDSON & CIE, 301 Côte du Beaver Hall. Lancaster 2253

A. MESSIER, 2658 rue Adam. Clairval 5460

J. P. L'HERAULT, 1712 rue Papineau. Bélair 5543

MODEL TIRE & VULCANIZING, 265 ave des Pins est. Est 8234

VAN HORNE GARAGE, 1099 rue Van Horne ouest. Atlantic 0616

MONTREAL TIRE SALES, 1348 blvd St-Laurent. Bélair 4083

phonne et Mac. Leclerc: quatre sœurs, Mmes Alphonse, Lepine, Bouillard et Mme veuve Richer, et Mlle Cécile Leclerc, tous de Montréal.

Le service à leur demeure, à 9 heures en l'église Saint-Louis de France, le convoi laissant la demeure au numéro 234 Parc Lafontaine, à 8,30 heures.

RENE LABONTE
Saint-Hyacinthe, 31, (D.N.C.) — A René-Simon-de-Bagot, est décédé René Labonté, élève du séminaire de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 17 ans. Il était le fils de M. Joseph R. Labonté et venait de terminer sa classe de versification. Les funérailles ont eu lieu à Saint-Simon.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé H. Têrreault, curé de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus, de Nashua, N. H., assisté de MM. les chanoines Léon Pratte, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, et L. A. Dubreuil, procureur de la même institution, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient des disciples du défunt: Gaëtan Sylvestre, Marc Lacroix, Marc Bergeron, Réal Perron, ses cousins, Aurèle Racine et Donatien Racine. Au chœur: les abbés J. H. Beaudry, curé de Saint-Simon, Raoul Pélouquin, le R. P. A. Landreville, des Pères Blancs d'Afrique, J. M. Cadieux, professeur au séminaire de Saint-Thérèse, Emile Girard, etc.

LES DECES
MME A.-E. FORTIN
Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme A.-E. Fortin (née Blanche Leclerc) à l'âge de 42 ans et 6 mois, après de longs mois de maladie.

Elle laisse son mari, H. A.-E. Fortin, président de la maison J. P. Abel, Fortin, Ltee et de la Malsonneuve Box and Lumber Ltd; quatre fils, Lionel, 17 ans, René, 15 ans, Jacques, 12 ans, et Paul, 9 ans; trois filles, Lucille, 14 ans, Jacqueline, 7 ans, et Fernande, 6 ans; trois frères, MM. Georges, Al-

Main droite érasée par une machine
Joseph Fontaine, 20 ans, 48, rue St-Joseph, Pointe-aux-Trembles, a eu la main droite broyée dans une machine de la Lepage Shoe Factory, 43, rue Savard. On croit pouvoir éviter l'amputation.

Recherché pour vol à Québec
Les détectives Poulin et Lapierre ont arrêté, hier après-midi, Angelo D'Annunzio, recherché pour vol à Québec.

Réunion de vice-rois à Spencer Wood
Québec, 31, (D.N.C.) — Tous les lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada se réuniront à Québec du 8 au 11 septembre prochain et seront les hôtes de M. Pérodeau, à Spencer Wood. On attend actuellement la réponse des lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie britannique, qui n'ont pas encore répondu s'ils acceptaient l'invitation de M. Pérodeau, mais il fait pas de doute qu'ils viendront à Québec. Le gouverneur de Terre-Neuve, M. Allevise a aussi été invité et on attend sa réponse.

Le voyage de la bonne entente
Québec, 31, (D.N.C.) — Le secrétaire de M. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, M. C. C. Hele, était de passage à Québec hier, et a transmis officiellement à M. Taschereau l'invitation du gouvernement ontarien aux ministres de Québec et à la population qui prendra part au voyage de Bonne entente les 8 et 9 septembre prochain. M. Taschereau ne pourra se rendre à Toronto à cette date mais il délèguera deux de ses collègues.

Blessures peu graves
Albert Bergeron, 14 ans, 59, rue Robin, a été renversé de sa bicyclette hier soir au coin des rues Lafontaine et Visitation par une auto. Une roue de la voiture lui a passé sur le corps. Heureusement les blessures ne sont pas trop graves.

Un chemin de fer en miniature
Québec, 31, (D.N.C.) — La Commission de l'exposition vient de faire construire au parc de l'exposition, un chemin de fer en miniature ou circulerait un train tiré par deux locomotives. Ce chemin de fer sera inauguré demain et sera une des principales attractions au

Le voyage de la bonne entente
Québec, 31, (D.N.C.) — Le secrétaire de M. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, M. C. C. Hele, était de passage à Québec hier, et a transmis officiellement à M. Taschereau l'invitation du gouvernement ontarien aux ministres de Québec et à la population qui prendra part au voyage de Bonne entente les 8 et 9 septembre prochain. M. Taschereau ne pourra se rendre à Toronto à cette date mais il délèguera deux de ses collègues.

Blessures peu graves
Albert Bergeron, 14 ans, 59, rue Robin, a été renversé de sa bicyclette hier soir au coin des rues Lafontaine et Visitation par une auto. Une roue de la voiture lui a passé sur le corps. Heureusement les blessures ne sont pas trop graves.

Un chemin de fer en miniature
Québec, 31, (D.N.C.) — La Commission de l'exposition vient de faire construire au parc de l'exposition, un chemin de fer en miniature ou circulerait un train tiré par deux locomotives. Ce chemin de fer sera inauguré demain et sera une des principales attractions au

Blessures peu graves
Albert Bergeron, 14 ans, 59, rue Robin, a été renversé de sa bicyclette hier soir au coin des rues Lafontaine et Visitation par une auto. Une roue de la voiture lui a passé sur le corps. Heureusement les blessures ne sont pas trop graves.

Un chemin de fer en miniature
Québec, 31, (D.N.C.) — La Commission de l'exposition vient de faire construire au parc de l'exposition, un chemin de fer en miniature ou circulerait un train tiré par deux locomotives. Ce chemin de fer sera inauguré demain et sera une des principales attractions au

Blessures peu graves
Albert Bergeron, 14 ans, 59, rue Robin, a été renversé de sa bicyclette hier soir au coin des rues Lafontaine et Visitation par une auto. Une roue de la voiture lui a passé sur le corps. Heureusement les blessures ne sont pas trop graves.

Un chemin de fer en miniature
Québec, 31, (D.N.C.) — La Commission de l'exposition vient de faire construire au parc de l'exposition, un chemin de fer en miniature ou circulerait un train tiré par deux locomotives. Ce chemin de fer sera inauguré demain et sera une des principales attractions au

Blessures peu graves
Albert Bergeron, 14 ans, 59, rue Robin, a été renversé de sa bicyclette hier soir au coin des rues Lafontaine et Visitation par une auto. Une roue de la voiture lui a passé sur le corps. Heureusement les blessures ne sont pas trop graves.

Un chemin de fer en miniature
Québec, 31, (D.N.C.) — La Commission de l'exposition vient de faire construire au parc de l'exposition, un chemin de fer en miniature ou circulerait un train tiré par deux locomotives. Ce chemin de fer sera inauguré demain et sera une des principales attractions au

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Jacques Cartier, LL. L. Tél. Main 5228
Jean-Victor Cartier, LL. L.
L.-J. Barcelo, LL. B.
CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708a, Immeuble "Power"
85, ouest rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde, Coffin et Rivard
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5184 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL. L., L. Guérin, LL. L.,
P. Panet-Raymond, LL. L.

JEAN-C. MARTINEAU
B. A., LL. L.
AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 6146 MONTREAL

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Etude
Fitzpatrick, Dupré Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

Domicile: 1867, Ste-Catherine Est.
Téléphone: Clairval 0466
RAYMOND GODIN, B. A., LL. L.
AVOCAT
30, St-Jacques Tél. Main 4062

TELEPHONE: MAIN 2338
ARTHUR LARAMEE
AVOCAT
180, rue Saint-Jacques Montréal

RELIEURS ET REGLEURS
RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERE
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Main 1735 27, Notre-Dame E.

COMPTABLES
LARUE & TRUDEL
COMPTABLES INCORPORÉS
(Chartered Accountants)
Larue, Trudel & Picher
Syndics et Liquidateurs
517, Edifice Insurance Exchange
MONTREAL
Bureau à Québec: 71, rue Saint-Pierre

P.-A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

ASSURANCE
Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES.
Tél. Main 3985-4552 MONTREAL

DENTISTES
Tél. Bell 7837
Dr GERMAIN CHOUINARD
L. D. S., D. D. S.
Antrefoils de France et d'Angleterre
Dentiste attaché des FF. des Ecoles
Chrétiennes, du Collège Mont-Saint-
Louis, des SS. du Bon-Pasteur, du club
de hockey Canadien
Extraction sans douleur — Ouvrage
de l'ère classe seulement
2043 AVE PAPINEAU, coin St-Jérôme

PROFESSEURS
INSTITUT LAROCHE ENRG.
Cours classique — Brevets
Cours commercial
303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

Cadres! Mirotirs! Moulures!
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Bureau et Magasin: 63, rue St-Laurent
Manufacture: 7, rue Clark
MONTREAL, QUEBEC
Téléphone: Plateau 7217-7218

POSTES DE RADIO EMETTEURS

Jours et heures (heure de l'Est) des émissions des postes d'Amérique. — Le trait indique que le poste est silencieux.

Voir tous les lundis et jeudis cette liste mise à date.

KDKA, E. Pittsburg, Pa.	326	6.30-11.00	6.30-9.00	6.30-9.00	7.30-8.30
KFAF, Denver, Colo.	360	9.30-10.15	10.00-11.00	10.00-11.30	
KFGZ, Berrien Springs, Mich.	258		10.00-11.00		
KFI, Los Angeles, Calif.	400	9.45-2.00	9.45-3.00	9.45-3.00	9.45-2.00
KFKX, Hastings, Neb.	341	10.30-12.00			
KFNF, Shenandoah, Ia.	266	8.30-10.00	8.30-10.00	8.30-10.00	7.30-8.30
KFOA, Seattle, Wash.	455		11.30-12.30		
KFPT, Salt Lake City, Utah	268		11.00-12.00		
KGO, Oakland Calif.	312	11.00-12.00	11.00-12.00	11.00-4.00	
KGU, Honolulu Hawaii	360	1.00-2.30	1.00-2.30	1.00-2.30	1.00-2.30
KGW, Portland, Ore.	492	1.00-2.00	1.15-12.15	1.00-3.00	
KHJ, Los Angeles, Calif.	352	1.00-1.00	1.00-1.00	1.00-1.00	11.00-1.00
KIX, Oakland, Calif.	500		11.00-1.00		
KPO, San Francisco, Calif.	426	11.00-2.00			11.30-1.00
KSD, St-Louis, Mo.	434		9.00-10.00	9.00-10.00	
KYW, Chicago, Ill.	536	8.00-11.30	7.00-12.30	8.00-10.30	
NAA, Radio, Va.	435	6.45-8.40	8.05-8.40		
PWX, Havana, Cuba.	400			8.30-11.00	
WBAB, Columbus, O.	423		8.00-9.00		
WBAB, Staten Island, N. Y.	273	8.10-9.30		7.00-8.00	8.40-9.30
WBAB, Columbus, O.	423		8.00-9.00		
WBAB, Staten Island, N. Y.	273	8.10-9.30		7.00-8.00	8.40-9.30
WBZ, Charlotte, N. C.	360	8.30-9.30			8.30-9.30
WBZ, Springfield, Mass.	360	6.00-6.40	6.00-10.00	6.10-9.00	8.00-9.00
WCAE, Pittsburgh, Pa.	482	8.30-11.00	8.30-9.30	8.30-9.30	6.00-7.00
WCAJ, Univ. Place, Neb.	263		10.00-11.00		
WCAP, Washington, D. C.	469		7.40-8.00		7.20-10.00
WCBD, Zion, Ill.	345	8.00-10.15			2.30-6.00
WCX, Detroit, Mich.	517	8.30-10.00	8.30-10.00		7.15-8.15
WDAF, Kansas City, Mo.	411	12.45-2.00	8.00-2.00	12.45-2.00	4.00-6.00
WDAF, Philadelphia, Pa.	395	6.30-7.30	6.30-12.00	6.30-7.30	
WEAF, New-York, N. Y.	492	7.00-11.00	7.00-9.00	7.00-11.00	
WEBB, Chicago, Ill.	570	7.30-12.30	7.30-1.30	7.30-12.30	7.30-9.00
WEI, New-York, N. Y. exas.	360	11.00-1.00	9.00-1.00	9.00-1.00	9.00-11.00
WFI, Dallas, Tex.	470	9.30-1.00	9.30-1.00	9.30-1.00	7.00-12.00
WFA, Philadelphia, Pa.	395	7.00-8.30			6.30-7.30
WGI, Medford, Mass.	360	6.30-9.00	6.30-9.00	6.30-9.00	7.30-9.00
WGN, Chicago, Ill.	360	8.30-11.30	8.30-11.30	8.30-11.30	9.15-10.00
WGR, Buffalo, N. T.	319	6.30-7.30	6.30-12.00	6.30-7.30	4.00-5.00
WGY, Schenectady, N. Y.	380	7.45-10.00	7.45-11.30	9.30-10.30	7.30-8.30
WH, Madison, Wis.	390		8.30-9.30		
WHAA, Iowa, City	484				10.00-10.00
WHAS, Louisville, Ky.	400	8.30-10.00	7.30-10.00	8.30-10.00	5.00-6.00
WHB, Troy, N. Y.	400				
WHB, Kansas City, Mo.	411	9.00-12.30	8.00-9.00		9.00-11.00
WHN, New-York, N. Y.	360	8.30-11.00	8.30-11.00	6.30-11.00	8.30-11.00
WHO, Des Moines, Ia.	526		8.30-10.00		8.30-10.00
WIP, Philadelphia, Pa.	509	5.00-11.00	6.00-7.30	6.00-12.00	9.30-12.00
WJAR, Providence, R. I.	360		7.00-10.00		
WJAX, Pittsburg, Pa.	258	8.30-10.00	7.30-10.00		
WJAB, Cleveland, O.	390	6.00-10.30			
WJY, New-York, N. Y.	405	6.30-9.30	6.30-10.30		7.15-7.30
WJY, New-York, N. Y.	455	6.00-10.30	6.00-10.30	6.00-10.30	6.00-10.30
WKAQ, San Juan, P. R.	360				
WLS, Chicago, Ill.	345	6.30-1.00	6.30-11.00	8.00-12.00	6.30-8.30
WLW, Cincinnati, O.	423	10.00-12.00			7.30-9.00
WMAQ, Chicago, Ill.	448	6.00-10.00	6.00-10.00	6.00-10.00	
WMC, Memphis, Tenn.	500	9.30-10.30	9.30-1.00	9.30-10.30	
WMH, Cincinnati, O.	309	7.00-9.00		9.00-11.00	
WNAQ, Boston, Mass.	278	8.00-10.00	6.00-10.00	9.00-10.00	7.30-9.00
WQAF, San Antonio, Texas.	385	8.30-9.30			10.00-11.00
WQAF, New-York, N. Y.	526	7.00-12.00	7.00-12.00	7.00-12.00	10.00-12.00
WQD, Davenport, Ia.	484	9.00-11.00	9.00-10.00	10.00-11.00	8.00-12.00
WOO, Philadelphia, Pa.	509		6.30-10.00		
WQO, Kansas City, Mi.	360	9.00-10.30		9.00-10.30	8.00-8.30
WOR, Newark, N. J.	405	5.15-6.30	5.15-6.30	6.15-10.00	
WVS, Jefferson City, Mo.	441		9.00-10.30		8.30-9.00
WQJ, Chicago, Ill.	448	7.00-1.00	7.00-2.00	7.00-2.00	8.00-10.00
WQZ, Washington, D. C.	469	5.15-11.00		5.15-11.00	
WSAI, Cincinnati, O.	308	10.00-12.00		8.00-10.00	3.00-4.00
WSB, Atlanta, Ga.	429	9.00-11.00	9.00-11.00	9.00-1.00	8.30-8.30
WSV, Birmingham, Ala.	360				9.00-10.00
WTAM, Cleveland, O.	390	6.00-7.30	6.00-12.00	6.00-12.00	
WTAS, Elgin, Ill.	288	6.30-1.30	8.30-12.30	8.30-1.30	8.30-1.30
WTAY, Oak Park, Ill.	263	8.45-9.45	8.45-9.45	6.45-9.45	
WWJ, Detroit, Mich.	517	8.30-12.00	8.30-9.30	7.00-8.30	7.30-8.30

LA DERNIERE VENTE DE CONCESSIONS FORESTIERES

Les conditions officielles

Voici le texte même des conditions officielles de la dernière vente de concessions forestières:

DEPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS

Conformément aux articles 1597 à 1609-1611-1623-1624-1625, etc. des S. R. P. Q., 1909, des permis d'exploitation pour des concessions forestières situées dans le bassin des rivières Péribonca et Normandin (Nicouba), dans le comté du Lac Saint-Jean, seront offerts à l'enchère à l'Hôtel du Gouvernement, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUILLET 1925, à DIX heures ET DEMIE a.m.

En sus des conditions ordinaires, ces affermages seront sujets aux conditions suivantes:

1. La superficie totale de chacune de ces concessions sera déterminée finalement par l'arpentage qui devra être exécuté dans les douze mois qui suivront l'adjudication. Cette superficie sera d'environ 1,500 milles carrés dans le cas de la rivière Péribonca. Dans le cas de la rivière Normandin ou Nicouba, affluente de la rivière Chamouhouane, cette superficie, (environ 400 milles carrés) sera celle qui sera déterminée comme étant l'aire totale du bassin de cette rivière.

2. La prime d'adjudication, fixée à \$400 par mille carré pour la concession forestière de la rivière Normandin ou Nicouba, et à \$600 par mille carré pour celle de la rivière Péribonca, est payable en trois versements égaux: le premier comptant, le deuxième le 29 juillet 1926 et le dernier le 29 juillet 1927, avec intérêts au taux de 6 pour cent par an.

3. Tous les frais d'arpentage devront être payés par les acquéreurs du permis d'exploitation forestière, dont un tiers comptant le 29 juillet 1926, un second tiers le 29 juillet 1927 et le dernier tiers le 29 juillet 1928, le tout avec intérêts au taux de 6 pour cent par année.

4. La rente foncière pour l'année 1925-26 est payable comptant.

5. Le gouvernement se réserve le droit de disposer à son gré des forêts hydrauliques situées dans les territoires forestiers ainsi affermés. Il se réserve les mêmes droits pour tous les terrains nécessaires à leur exploitation et à leur développement.

6. L'enchère portera sur le montant à payer en sus des droits de coupe ordinaires en vigueur, mais chaque enchère ne devra pas être moindre de \$0.10 sur l'enchère précédente ou sur la mise à prix.

7. Avant l'expiration des cinq années qui suivront la signature du contrat ratifiant l'affermage, et qui doit être signé dans les dix jours suivant l'adjudication, chaque concessionnaire devra fabriquer dans les limites de la province de Québec, avec les bois provenant des forêts qu'il a affermées de la Couronne, de la pâte ou du papier à raison de dix tonnes par jour par cent milles carrés de superficie.

8. L'inventaire des forêts ainsi affermées devra être exécuté, à la satisfaction du Département, dans les vingt-quatre mois qui suivront l'affermage et il sera fait entièrement aux frais de l'adjudicataire. Le plan d'aménagement devra avoir été ac-

cepté par le lieutenant-gouverneur en conseil avant qu'aucune exploitation n'y soit faite. Il devra être révisé à tous les dix ans, ou à la suite d'accidents réduisant gravement le stock forestier.

9. Les concessionnaires devront limiter le chiffre de leur coupe annuelle à 80 pour cent du montant de bois dont la forêt s'accroît annuellement, afin de se créer une réserve pour parer aux accidents. Exception pourra cependant être faite dans le cas de forêts caduques, de même que dans les cas de forêts majeures, (tels qu'incendies, épidémies d'insectes, etc.) Au cas où la possibilité serait réduite à un chiffre moindre que la quantité de bois nécessaire pour produire la quantité de pulpe ou de papier mentionnée plus haut, cette obligation se trouvera réduite d'autant.

10. Chaque année, le concessionnaire exploitera tous les bois brûlés, renversés ou endommagés par les insectes ou les champignons, avant tous autres bois verts. Le volume de ces coupes sera déduit du chiffre de la possibilité annuelle qu'elle est autorisée d'exploiter.

11. Le mesurage des bois exploités sur les concessions mentionnées dans les présentes pourra être fait par le Département et le coût de cette opération sera chargé au concessionnaire, suivant les montants qui seront déterminés de temps à temps par le gouvernement pour ces fins.

12. Suivant qu'il aura été ordonné par le ministre des terres et forêts par avis au concessionnaire, l'exploitation forestière pourra être interdite en tout ou en partie dans la zone de trois chaînes de largeur qui est réservée par la Couronne de chaque côté des rives des cours d'eau ainsi qu'autour des lacs.

13. Toute personne désirant obtenir la mise à l'enchère de l'une de ces concessions forestières devra déposer, entre les mains du ministre ou du sous-ministre des terres et forêts, une garantie consistant en chèque accepté ou en déboursés de la province du montant suivant: pour la concession de la rivière Normandin (Nicouba), \$30,000; pour celle de la rivière Péribonca, \$100,000. En même temps, elle devra transmettre sa demande par écrit pour obtenir ladite mise à l'enchère. Toute autre personne ou compagnie désirant se porter acquéreur de l'une de ces permis d'exploiter devra faire, de la même manière, un dépôt du même montant et de même nature, le 27 juillet 1925.

14. Il est bien entendu que chaque dépôt en garantie sera confisqué si, lors de l'affermage, l'applicant ne met pas une enchère tel que mentionné dans le paragraphe 6 ou si, étant l'heureux adjudicataire, il ne signait pas le contrat pour cette concession dans un délai de dix jours à dater de l'adjudication. Une somme égale à 50 pour cent du dépôt fait par l'heureux adjudicataire sera conservée par le département des terres et forêts à titre de garantie, jusqu'au moment où l'adjudicataire aura commencé à faire de la pulpe et du papier avec les bois de ses concessions en quantité au moins égale au minimum prévu, soit dix tonnes par jour par cent milles carrés de superficie. Toutefois, si, à

l'expiration du délai de cinq ans, fixé plus haut, pour l'exécution des conditions du contrat, ou si d'autres conditions du contrat ne sont pas remplies, ce dépôt en garantie sera confisqué, de même que toutes les sommes payées pour rente foncière ou autres fins en rapport avec ces concessions, et le lieutenant-gouverneur en conseil pourra, après un avis écrit de douze mois, annuler la concession et le contrat et prendre possession et contrôler des concessions forestières ainsi que de toutes les améliorations qui auront pu être faites, et ce sans recours par le concessionnaire.

Le ministre des terres et forêts, HONORE MERCIER, Québec, 15 juillet 1925.

LE CENTENAIRE DE SAINT-GABRIEL

LE 23 AOÛT, SAINT-GABRIEL DE BRANDON FÊTERA LE CENTENAIRE DE SA FONDATION. — MESSE PAR S. G. MGR FORBES, SERMON PAR LE R. P. FORTUNAT LAURENDEAU, S. J.

Le 23 août prochain aura lieu la célébration du centenaire de la fondation de St-Gabriel de Brandon.

Une partie du programme de la célébration a déjà été déterminée. Le matin, il y aura messe pontificale à laquelle assisteront S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, Le R. P. Fortunat Laurendeau, S. J., enfant de la paroisse, fera le sermon de circonstance. Il parlera des "Pionniers de St-Gabriel de Brandon et de ses missionnaires."

Un dîner sera ensuite servi après la messe puis à une heure aura lieu le départ pour la promenade historique autour du lac Maskinongé. Cette promenade permettra aux organisateurs de la célébration de faire connaître toute la petite histoire de la région. Un grand nombre de gens qui habitent la région, nous déclarant l'un des organisateurs, n'y sont établis que depuis quelques années; nous espérons, en leur faisant connaître tout ce qui a été fait par leurs prédécesseurs, les attacher plus profondément à la terre qu'ils ont faite leur.

Plus tard, dans l'après-midi, aura lieu le dévoilement d'un monument en l'honneur du fondateur du village: Bernard Mondoy. On n'a pas encore la liste complète des orateurs qui parleront à cette occasion, mais on nous dit que des personnages haut-placés prendront part à cette manifestation du passé.

Le comité central de la fête comprend: présidents honoraires: M. le chanoine Pauzé, curé de St-Gabriel de Brandon, et M. Georges Ducharme; présidents actifs: M. Georges Gouin, maire du village, et M. Georges Dubeau, maire de la paroisse. Tous les conseillers de la paroisse et du village sont membres de ce comité central dont tous les sous-comités sont formés.

Nous publierons des détails complets plus tard.

LE RADIO

POSTE CFCF, MONTREAL

7.00-7.30 p.m., Contes en français et en anglais.

7.30-8.30 p.m., Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle. En voici le programme:

- 1.—Marche "Couronnement", Meyerbeer.
- 2.—Suite "Indian Love Lyrics", Finner.
- 3.—Deux chants (a) "There's a Garden in Loveland", Hajos.
- (a) "Valse de Minuit" Donalson.
- 4.—Piano-Solo "Valse en Re Mineur", Chopin.
- (M. Rex Battle.)
- 5.—Selection "Apple Blossoms", Jacoby-Kreisler.
- 6.—Sérénade, Chaminade.

9.00-10.30 p.m., Programme spécial sous les auspices du chemin de fer National du Canada avec les lettres d'appel CNRM. En voici le programme:

Les artistes composent le quatuor à cordes CNRM.

Selection "Chu Chin Chow" Norton.

Valse "All Alone", Berlin.

Intermède "Forget Me Not" McBeth.

Caractéristique "Indian Love Call", Friml.

Caractéristique "Rose Marie", Friml.

Mélodie "Roses of Picardy" Wood.

Valse espagnole "Marcheta", Shtetzer.

Selection "Student Prince" Romborg.

Selection "Samson and Dalila", St-Saëns.

Rhapsodie "Norwegian Rhapsodie", Schytte.

10.30-11.30 p.m., Joseph C. Smith et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

Province de Québec

District de Montréal.

Cité d'Outremont

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux évaluateurs de la CITE D'OUTREMONT ont déposé au bureau du conseil, le RÔLE D'ÉVALUATION de la Cité d'Outremont pour l'année, finissant le 31 octobre mil neuf cent vingt-cinq (1925).

Ledit rôle restera déposé jusqu'au MARDI, le Premier (1er) jour de septembre mil neuf cent vingt-cinq (1925) pendant les heures de bureau, où tous les intéressés pourront en prendre connaissance.

Toutes plaintes contre ledit rôle, s'il y en a, devront être faites par écrit et reçues à mon bureau le, ou avant le premier jour de septembre mil neuf cent vingt-cinq (1925).

Le Conseil de la Cité d'Outremont s'assemblera le deuxième (2ème) jour de septembre, mil neuf cent vingt-cinq (1925), à huit heures du soir (heure avancée) à l'hôtel de ville d'Outremont (No 543 Chemin Ste-Justine) pour discuter toutes plaintes, s'il y en a, et pour réviser et homologuer ledit rôle.

E.-T. SAMPSON,

Donné à la Cité d'Outremont ce trentième (30ème) jour de juillet mil neuf cent vingt-cinq (1925).

Heures de bureau: 10 à 5; samedi, 10 à 12 (heure avancée).

Enfant broyé par un camion

Gérard Lamoureux, 9 ans, 3195, avenue Papineau, a été broyé à mort par une voiture de la J.-B. Baillargeon Express, hier soir. L'accident est arrivé dans l'avenue Beaubien, entre l'avenue Papineau et la rue Marquette. L'enfant a succombé une heure plus tard à l'hôpital Sainte-Justine.

On les déportera

Dix Italiens ont été arrêtés à Halifax, porteurs de passe-ports falsifiés qui leur avaient été vendus par un Napolitain, en Italie. Ils subiront leur procès et seront déportés.

Une pellicule où vous êtes la principale vedette

Dès que le train quitte la gare Place Viger ou Windsor, la ligne du Pacifique Canadien divise la Laurentienne, n'est qu'une succession ininterrompue de vues animées. Les sièges dans les wagons sont confortables, la projection excellente et claire, la continuité la meilleure.

Ce film n'a pas de titres, il n'en a pas besoin. D'abord les lacs tourbillonnants et les cabanes de pierres de l'Ottawa sont aussi captivantes que n'importe quelles autres sur le continent; il en est de même des petites villes manufacturières comme Ste-Thérèse et Ste-Rose, avec sa jolie rivière de Rosemere, et des hameaux, par où, au printemps, on fait le flottage des bilots.

Les centres fermiers avec leurs champs longs et étroits, soigneusement cultivés, les chemins parsemés qui déroulent leur ruban uni d'une beauté indescriptible. En tout court le rail qui s'incline en courbes gracieuses et si l'on se penche un peu la tête au dehors, on peut apercevoir la locomotive mugissante au loin, à l'avant.

De chaque côté, les vieilles collines sont maintenant revêtues de leur robe verte d'été, fraîches et odoriférantes. Des rivières aux eaux sombres descendent galement dans des vallées et se perdent ici et là dans des lacs au bord desquels des bâtiments de ferme, de blanches maisonnettes et des cottages se groupent autour d'un clocher éminent; c'est là que se rendent chaque année des villégiateurs attirés par l'appel irrésistible des montagnes, des lacs et des grands bois. C'est un tableau lumineux et vrai de la nature amoureusement parée et qui vous offre à tout instant un décor nouveau et enchanteur.

Procurez-vous un billet pour cette représentation sur laquelle la taxe d'amusement n'existe pas. Un simple appel téléphonique ou une visite à n'importe quel agent du

Les malaises communs aux femmes d'âge critique

se manifestent sous forme de nervosité, d'irritabilité, de mélancolie, de douleurs et de maux de dos, de vertiges, de maux de tête et de bouffées de chaleur. On peut facilement remédier à cet état déprimant et faire disparaître ces symptômes en prenant le composé végétal de Lydia E. Pinkham.

Les dames trouveront intéressant d'apprendre qu'à la suite d'une récente enquête auprès de cent vingt et une mille femmes, quatre-vingt-dix-huit pour cent ont déclaré que ce remède leur avait fait du bien.

traversez sur un Paquebot Empress POUR ALLER A LONDRES PARIS BERLIN 4 jours en Pleine Mer

Départs fréquents de Québec. Réservez votre passage dès maintenant. Choisissez la cabine que vous préférez, au prix que vous désirez payer.

Pour amples renseignements des agents locaux de navigation ou de D. R. Kennedy, agent général de l'Empress, Main 3700, 141 rue St-Jacques, Montréal.

Pacifique Canadien

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

LIGNE FRANÇAISE

En Angleterre en six jours VIA PLYMOUTH

Si vous allez en France, entrez-y immédiatement en débarquant du bateau sur un quai couvert au Havre, le port de Paris — où vous attend un train express qui vous déposera à Paris en trois heures.

PARIS 15 août, 5 septembre FRANCE 12 septembre, 3 octobre

Vapeurs d'une seule classe. NEW-YORK — HAVRE — PARIS

DE GRASSE 5 août, 2 septembre SUFFREN 15 août, 19 sept. ROCHAMBEAU, 26 août, 23 septembre LA SAVOIE 5 septembre

New-York-Vigo (Espagne) — Bordeaux CHICAGO, 17 août, 28 septembre ROUSSILLON, 31 août, 12 octobre LA BOURDONNAIS, 14 sept., 26 oct.

Renseignez-vous sur notre service canadien, de l'Europe à Halifax.

GENIN, TRUDEAU & CIE, LIMITEE 24, rue Notre-Dame Ouest, Montréal ou n'importe quel agent local.

HOTEL MORIN

Old Orchard Beach, Me.

Prix très spéciaux durant le mois d'août.

Mme R. Pelletier, Prop.

chemin de fer Pacifique Canadien, ou à F. C. Lydon, agent des voyageurs pour la ville, vous procurera toutes les informations concernant les taux réduits de fin de semaine, les services des trains, les accommodations d'hôtels, etc. (rév.)

De délicieuses vacances dans les Laurentides!

"Si près et cependant si loin", le paradoxe de l'impossible à atteindre est la devise qui décrit littéralement le paradis accessible à tous. Deux heures de promenade vous conduisent ici avec vos malles et bagages, débarqués sur le rivage d'un lac entouré de pins et des lignes lointaines de Montréal, disons soixante mille plus loin. Voici la forêt primitive, d'une tranquillité qui répète presque le bruit de l'aviron qui conduit votre léger canot; voici la civilisation attendant de vous soulever la bienvenue bronzée et vigoureuse, rempli d'histoires de nouvelles aventures.

Dans toutes les Laurentides, il y a des endroits pittoresques où des groupes de ceux qui l'ont des chalets ont créé une communauté d'intérêt — Lac Marois, Saint-Sauveur, Morin Heights, Montfort, Newaygo, lac des Seize Iles, Veir, Arundel, Huberdeau ou Rawdon, etc.

Plusieurs excellents hôtels de villégiature et de bonnes maisons de campagne sont fournis aux voyageurs à des prix raisonnables. La facilité pour tous genres de sports et récréations: natation, canotage, promenade en chaloupe, automobilisme, promenade, marche, danse, etc., sont à votre disposition et se renouvellent pour rendre vos vacances mémorables.

Préparez-vous pour passer vos vacances ou une fin de semaine à l'un de ces populaires endroits de villégiature. Procurez-vous la brochure intitulée: "Vers Huberdeau, dans les Laurentides", de tout agent

EATON

Magasin Fermé Toute la Journée le Samedi pendant Juillet et Août

Les marchandises achetées vendredi après-midi seront livrées samedi matin

Voyez les Journaux de Samedi pour les Occasions de Lundi

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Dollard des Ormeaux a Long Sault

Gravure inédite de Delfosse.

Grand format. L'image mesure 19 x 24 et est imprimée sur un papier couché de 25 x 31 1/2.

Valeur de \$1.00, mise en tube, franco 50.

La douzaine (port en plus) 4.80

Cette gravure, qui rappelle d'une façon saisissante l'héroïque fait d'armes de 1660, a sa place dans toutes les institutions, écoles, collèges, séminaires, salles de réunions publiques, etc.

Petits et grands y trouveront un stimulant à leur patriotisme.

Commandez tôt, le nombre est limité

Service de Librairie du DEVOIR

336 rue Notre-Dame est, - - - - - Montréal

de billets du chemin de fer National du Canada, avec l'almanach des hôtels et des renseignements sur les prix réduits de fin de semaine. Bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques, Main 3620. (rév.)

Bons Exemples

Parmi les offres de choix au département de la viande, en cette fin de semaine, les quartiers d'avant d'agneau de printemps et les rôties de surlonge de bœuf sont indubitablement en évidence. Tous deux sont de magnifiques exemples de cette qualité spéciale qui a fait si bien connaître et encourager le département de la viande de Standford et nous vous promettons que ou le bœuf ou l'agneau fournira le plat de résistance pour un repas plus soigné qu'à l'ordinaire. Pouvons-nous avoir votre commande à bonne heure?

Quartiers d'avant d'agneau de printemps — os de l'épaule enlevé — avec menthe, la livre 25

Rôties de surlonges de bœuf — viande solide — la livre . . . 48

Choux-fleurs blancs choisis — à partir de 18

Cœurs de céleri croquants — choisis — paquets 25

Pêches de Californie bien mûres — paniers 65

Boîtes à lunch garnies pour pique-nique — toutes les grandeurs — à partir de 2.50.

Champignons frais Artichauts français Choux de Savoie Pêches de Lima

SPECIAL EN POISSON Escargots fumés pour déjeuner, 3 pour . . . 20

Melons à chair saumon Raisins de serre-chaude Poires Alligator Poires Bartlett

Stanford's Limited 128 Mansfield Street 12 Telephones-Uptown 6300

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Loin de l'Aïeule

Par I. Dantézan

9 (Suite)

Le dégoût dont témoignaient ces paroles excitait en Mme Dambuy une colère que chaque gorge faisaient monter d'un degré. Enfin, déposant bruyamment sa tasse: — Ah! je vous laisserais des héritages!... cria-t-elle, comtez-y... Dès que j'aurai terminé une lettre, je cours chez Me Desvits le prier de m'avancer des fonds. Après moi, le déluge!

Des oreilles attentives recueillirent avec effroi ces terribles paroles. Les visites à Me Desvits étaient le cauchemar de la maison. Cet homme d'affaires, peu recommandable, était, cependant, l'ami de M. Flaujan et le complice de tou-

s'était point adouci, le piano m'exécédait et la mandoline me porte sur les nerfs! D'ailleurs, je n'ai que faire de distractions en ce moment, j'ai des lettres à écrire, après quoi je sortirai. Toi, Monique, file plus loin; va voir les tisons qui fument dans la cheminée — ici, il n'y a jamais que des tisons et ils fument toujours! — Fais du feu, le froid m'enivrait et... je suis si délicate!

Monique se pelotonna au coin de la cheminée, sur une petite chaise de paille — l'usage des fauteuils et des canapés était rigoureusement interdit dans la maison — et s'efforça de ranimer le feu, selon l'ordre qui lui en avait été donné.

Mme Dambuy se mit à écrire et ses nièces, forcées de quitter la chambre et rendant Monique responsable de leur succès, enveloppèrent la pauvre petite d'un regard plein d'irritation et de menaces.

En obéissant à l'injonction d'Hervé: «de cultiver l'hermine de Cerdagne de loin comme de près», Mme Laurence flattait elle-même sa petite manie littéraire, car, à mesure qu'avancait sa «missive», une satisfaction intime croissait par degrés se reflétait sur son visage. Elle se fit bientôt apporter par

Monique ce qui lui était nécessaire pour cacher sa lettre, une lettre lignée de cette «première épitole du pays» qu'elle était... fit-elle remarquer à la fillette. Puis, se levant, elle procéda à sa toilette de sortie.

Quand, toujours avec l'aide de sa nièce, elle eut passé son manteau, remplacé le bonnet nageux par le chapeau de grenadine, qu'elle eut pris des mains de sa petite camarade ses gants et son parapluie, elle quitta l'appartement et Monique regagna sa place, au coin du maigre feu. La fierté native de l'enfant se révoltait tout contre cette domesticité. Les multiples services que sa tante exigeait d'elle, depuis qu'elle était sous sa dépendance, lui semblaient quelque peu dégradants; mais, en dépit de sa bravoure, elle n'osait entrer en lutte contre cette formidable parente dont un geste pouvait l'anéantir, et, muette, dévorant ses humiliations, elle courbait la tête sous ce joug, sous le poids d'un avenir que, d'instinct, elle savait exempt de douceurs et fécond en épreuves.

Mme Dambuy, pendant ce temps courait chez son homme d'affaires. Celui-ci attendait, sans doute, la visite de sa cliente, car, au nom

jeté par son clerc, dans le silence du cabinet, ses petits yeux gris lancèrent un regard malin sous leurs verres cerclés d'or et il s'éleva, en lui-même, du colloque qu'il venait d'avoir avec sa gouvernante au sujet d'une superbe pièce de gibier que, tout à l'heure, l'on avait apportée de la part de Mme Flaujan.

— Bien, fit-il, faites entrer! Et il ajouta avec un nouveau petit rire surnoie: M. Flaujan, pour cette fois encore, conservera son héritage intact.

Mme Dambuy, s'avançant avec une grave majesté, parut remplir à elle seule l'étroite pièce, tant sa corpulence s'exagérât dans ce cadre réduit. Elle prit place sur un siège et exposa le but de sa visite: il lui fallait des fonds sur-le-champ; elle avait voyagé, ses charges s'élevaient de l'entretien d'une jeune fille, sa nièce; elle était décidée à vendre des titres ou de la terre. C'était son désir, sa volonté et son droit aussi... elle se permettait de le supposer.

Me Desvits l'écoutait avec les marques du plus profond respect; puis, lorsqu'elle eut achevé, il tressa, ôta ses lunettes, les remit, feignit de consulter avec attention des revues agricoles et des jour-

naux financiers placés sur son bureau, tout en murmurant des phrases empreintes de déférence... — Oh! oh! oui, Madame avait parfaitement raison... rien n'était plus juste... Qui oserait lui contester le droit de disposer de son bien? Ce ne serait, certes, pas lui!

Il coula un oeil pétillant de finesse sur sa visiteuse, la vit dépouiller peu à peu son ton rogue et persifleur du début, et, encouragé par ce premier succès, il entama un petit discours persuasif, obséquieux, ondulant, dans lequel il ne ménagea point les flatteries; il fit, en un mot, tant et si bien, qu'à son départ Mme Laurence enragait et, est vrai, mais elle était néanmoins, convaincue de l'impossibilité absolue qu'il y avait de réaliser un titre ou d'aliéner le moindre lopin de terre.

— M. Flaujan est heureux de m'avoir pour lui, murmura l'homme d'affaires en regardant sa cliente s'éloigner, d'un pas lourd, dans l'étroite rue.

Celle-ci, déjà à demi consolée de son insuccès, secouait la tête, afin de rejeter loin d'elle les derniers restes de la contrariété qu'elle venait d'éprouver, et, philosophiquement, jetait au nez d'un passant stupéfait: — Tant pis! Annette s'arrangera!

Monique avait pris place, en face de sa tante, dans le vieux break attelé d'un vieux cheval que M. Flaujan avait été arrêter lui-même chez le loueur, afin de permettre à sa sœur de regagner sans retard sa villa de Saint-Noban, située à trois kilomètres de Montlebeau. L'ivresse tout entière à la douceur de l'air, l'enfant oubliait et la maison triste, si froide d'accueil, qu'elle quittait, et celle, aussi, peu hospitalière, sans doute, qu'elle attendait, afin d'admirer le paysage environnant. Pour s'enfoncer dans la vallée, la voiture laissait bientôt, derrière, comme fond d'horizon, la jolie ville de Montlebeau s'élever sur la colline, rive au gai soleil qui éclairait la blancheur de ses maisons et la grâce rose de ses chalets disséminés le long de la crête.

Cette vallée, que l'ombre n'envahissait qu'à demi, n'avait pas perdu, dans son dépouillement d'hiver, toute sa beauté; et, de la chaîne de montagnes, dressée devant et que chaque tour de roue faisait paraître plus proche, plus haute et plus bleue, semblait tomber sur la plaine, avec une légère brume que le couchant faisait d'or, un charme de paix indéfinissable et puissant qui reposait la vue, endormait l'âme.

(A suivre)

Le journal est imprimé aux Nos 336-340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsable) dirigée par M. GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

COURSES EN BICYCLES ET EN MOTOCYCLETTES

Le club Excelsior-Henders on prépare un grand festival à Saint-Jean, dimanche.

Le club Excelsior-Henders est à terminer son programme pour le grand festival de dimanche à Saint-Jean. Le programme comporte une partie de Base Ball, entre le Club de St-Jean et l'Excelsior-Henders, des courses en motocyclettes, le saut de la mort, courses de chiens, des courses en bicyclettes de courses pour le championnat du Canada sur piste.

Ces courses seront les premières du genre dans la province de Québec, cette année, et les cyclistes qui ont signé leur engagement sont en très grand nombre, et surtout parmi les meilleurs au Canada.

Nous y verrons Cerano Trovero, le champion Italien pour tout le Canada, le fameux Lucien Larose, le nouveau champion interprovincial, lequel a complètement déclassé tous les cyclistes ontariens lors de grandes courses à Ottawa, il y a quelques mois, le champion français, Marcel Salette, et aussi le Belge Willisky lequel a détenu le championnat de Belgique pendant 5 ans et de tout le Canada pendant neuf ans, l'invincible Philippe Mancini, le vainqueur des grandes courses américaines, en 1919-20-21-22 et nombre d'autres.

Nous y verrons aussi le champion cycliste du Canada Jos. Laporte, lequel a représenté le Canada aux jeux Olympiques en 1923 et lequel

a complètement déclassé nombre de fameux et vieux cyclistes européens lors de ce grand tournoi international à Paris.

Plus de 500 motocyclistes et bicyclistes feront le voyage à St-Jean dimanche prochain et tous se sont entendus afin de faire le parcours ensemble le départ étant fixé chez Percy A. McBride 2081, rue Bleury à 8 h. 15 du matin.

Chaque club cycliste portera leurs couleurs respectives, que voici :

Club Excelsior-Henders, vert et blanc; Club C.P.M., jaune et bleu; Club Louis Quilico, rouge et blanc; Club AKOR, jaune orange.

Chaque club sera accompagné de tous ses membres ayant à leur tête leurs directeurs en tenue cycliste. La Fédération Cycliste de la Province de Québec sous les auspices de laquelle ces championnats sont officiellement courus, sera représentée par tous ses officiers.

Il ne manquera que le président de la Fédération Cycliste, M. Louis Pistono, lequel est actuellement en Europe où il est allé assister du grand Tour de France en bicyclette, lequel vient justement de se terminer.

Aux amateurs et sportsmen de St-Jean et ses environs de se rendre en foule dimanche applaudir nos champions.

Tribune libre

UN DEFI DE PHILIPPE FOURNIER A VICTOR DE LAMARRE.

A monsieur Victor DeLamarre, homme fort du Lac Bouchette.

Cher monsieur :—

Il y a exactement trois ans, M. Pierre Desrosiers, le gérant de Philippe Fournier, lançait au nom de son jeune protégé, dans tous les journaux un défi qui fit sensation dans les temps.

Vous avez prétendu dans votre réponse, que Philippe Fournier, était trop jeune et que vous ne vouliez pas forcer avec un enfant.

Pour votre satisfaction personnelle et pour la satisfaction du public en général, voici quelques-uns des hommes que Philippe Fournier a battus, Edouard Legris, l'homme fort du Pacifique, Georges Latulippe, le champion des chantiers de Saint-Maurice, Adolphe Tremblay, le sacristain de Saint-Sauveur, Weedon, de Philadelphie, Harrison de Baltimore, Martineau champion de l'Empire Britannique, et une trentaine d'autres à travers le Canada et les États-Unis, sans compter ceux de la Havane et de l'Amérique du Sud.

Pour l'information du public, je dois dire que vous, Monsieur DeLamarre, qui donnez d'une campagne à l'autre, des exhibitions, n'avez jamais battu personne encore.

Avez-vous déjà fait un match avec quelqu'un? Je réponds pour vous. Non! Jamais!

L'hiver dernier, Matyssek le champion des hommes forts des États-Unis battit Arthur Giroux, connu officiellement par la Fédération des Poids et Halteres, comme le champion des hommes forts de l'Univers entier.

Philippe Fournier, peu après, en présence des autorités sportives battait Matyssek par 356 livres, tout en brisant des records universels. Rappelez-vous que Matyssek portait la ceinture officielle de la Police Gazette de New-York.

La ceinture que vous portez, Monsieur DeLamarre, vous a été donnée par un groupe d'amis du Lac Saint-Jean. Par conséquent, pour l'information du public, je pense que vous portez la ceinture officielle, de la Fédération des poids et halteres de l'Amérique, j'ai tenu à faire une mise au point sur ce sujet.

Philippe Fournier a fait ses preuves, il a rencontré n'importe quel homme qui s'est présenté devant lui et il les a tous battus. Je vous invite donc, Monsieur DeLamarre, à venir rencontrer notre jeune Samson canadien, qui est j'en suis sûr beaucoup plus fort que vous.

Monsieur DeLamarre, venez donc lever vos poids devant des connaisseurs et des officiers de la Fédération des poids et halteres, afin de prouver que vous êtes l'homme que vous dites.

Fournier depuis trois ans, comme je l'ai dit plus haut, a fait l'impossible pour arriver à faire un match avec vous.

Lorsqu'il est allé dans le Lac Saint-Jean, l'automne dernier, pour vous rencontrer, chez vous, il n'a pas eu justice; vous aviez cinq cents personnes avec vous et Fournier était seul. Pourquoi n'avez-vous pas essayé de lever ses poids au bout de vos bras, au lieu de les trainer comme vous l'avez fait, jusqu'à l'échelle où vous les avez laissés tomber en bas?

En un mot, pourquoi, vous saluez-vous de Fournier et de tous les autres hommes forts?

Le public a cru en vous, long-temps; vous étiez un type accomplissant des tours de force légendaires, et tous vos tours ont été exagérés par vos concitoyens du Lac Saint-Jean.

Pourquoi ne cherchez-vous pas à gagner la vraie ceinture des hommes forts, puisque vous prétendez avoir les capacités nécessaires? Pourquoi ne forcez-vous pas devant les experts de la Fédération des poids et halteres de l'Amérique comme Philippe Fournier l'a fait?

Monsieur DeLamarre, comme preuve de ma bonne foi, je dépose n'importe quel montant d'argent, pour un concours de tours de force au bout des bras, comme cela se pratiquait dans le temps des Louis Cyr, des Barré et des Michaud. Des tours approuvés par la Fédération des poids et halteres de l'Amérique et par la Fédération Canadienne des poids et halteres. Amenez vos amis avec tout leur argent et je paierai le montant qu'il vous plaira.

Si vous ne voulez pas forcer pour l'argent, Philippe Fournier est prêt à forcer pour l'honneur.

Je fournirai gratuitement le Parc de l'Exposition de Québec, qui peut contenir cent mille personnes et de plus, je m'engage à payer toutes vos dépenses à vous et vos amis si vous voulez faire un match avec Philippe Fournier, pour savoir lequel des deux est le plus fort.

Nous attendons votre réponse, dans les journaux et j'espère que cette fois-ci, vous aurez le courage de venir publiquement accomplir vos fameux exploits et battre, si vous en êtes capable, notre sincère et loyal ami, Philippe Fournier.

(Signé) M. LABBÉ, surintendant de l'Exposition Provinciale de Québec.

Elle a exécuté un programme très apprécié et très applaudi. Les directeurs du cercle tiennent à remercier le Frère Frémont et les autres Frères qui l'accompagnaient pour les bons moments dont ils leur sont redevables.

Dimanche prochain, le cercle se rendra à Pont David, où il prendra part à une fête champêtre. Il y rencontrera le St-Maurice. Tous ceux qui aimeraient à l'accompagner n'ont qu'à s'adresser à Rosario Ménard, 6318, boulevard des Ormes, qui se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements demandés.

La fanfare de l'Institut était présente.

LA REUNION DE MT-ROYAL

UNE SURPRISE GENERALE. — DES BEAUX PRIX. — LA FOULE DES AMATEURS AUGMENTE.

Un vétérinaire a causé hier la plus grosse surprise de la réunion lorsqu'il a décroché la deuxième course. Il s'agit de John Burwell, qui est âgé de 19 ans. Hier il a couru comme un jeune pur-sang et il est parti d'en arrière pour venir décrocher la décision et payer près de vingt-cinq pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Le vétérinaire a été conduit par le jockey Hunt qui lui a fait faire une bonne course. Au début on aurait cru que la lutte serait entre Topmost et Rosefield. Mais lorsque les chevaux eurent dépassé la courbe Rosefield en avait assez et la part du lion semblait à la merci de Topmost. Mais tout à coup John Burwell arriva comme un coup de vent pour disposer de Topmost et gagner par deux grosses longueurs.

John Burwell appartient à E. Desrochers, de Montréal. Il l'a acheté durant la réunion du Parc Kempton. Il l'a préparé lentement mais sûrement et hier il avait un bon pari sur ses chances de sortir d'ici après la course il était l'homme le plus heureux à Mt-Royal.

La quatrième course réservée à la division de trois ans fournit une fin contestée où le favori In The Bag s'avance juste à temps pour l'emporter sur Step by Step avec Pole Star comme troisième.

Willie Hinphy a encore fait une belle course ici. Au début sa monture s'est fait barrer la route, il lui a fallu la retenir mais à la dernière courbe il s'avance avec rapidité et juste à temps pour décrocher la décision contre Step by Step qui était parvenu à faire lâcher prise à May Baxter.

SOMMAIRE DE LA MATINÉE

PREMIERE COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$500., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Leaside 115 Foden Fair and Warmer 111 Ball Briar Bush 106 Hunt Royal Gift 111 Finley Floralia 110 Crapple Temps 1.10. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Leaside a rapporté \$3.05 en premier, \$2.10 en deuxième et \$2.35 en troisième. Fair and Warmer \$2.15 en deuxième et \$2.30 en troisième. Briar Bush \$4.60 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 6 furlongs Bourse \$500., 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

John Burwell 110 Hunt Topmost 113 V. Jenkins Idle Toy 113 McCann St Paul 113 Smith Rosefield 111 McCabe Satorina 108 Moore Priscilla Greenway 107 Bryson Temps 1.18. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur John Burwell a rapporté \$51.10 en premier, \$17.05 en deuxième et \$7.70 en troisième. Topmost \$3.20 en deuxième et \$2.80 en troisième. Idle Toy \$7.70 en troisième.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs Bourse \$500., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Execution 113 Smith Bill Head 110 McAlaney Troubler 108 V. Jenkins Charlie Pepper 99 Brown Hearts of Rock 110 Hunt Ardito 109 Broderick Beckna 113 McCann Temps 1.17 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Execution a rapporté \$4.65 en premier, \$3.50 en deuxième et \$2.35 en troisième. Bill Head \$5.65 en deuxième et \$2.80 en troisième. Troubler \$2.65 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs Bourse \$500., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

In the Bag 110 Hinphy Step by step 104 Bryson Pole Star 111 McCabe Mary Baxter 114 McCann Luster 102 Brown Hun Conaway 104 Glick Temps 1.16. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur In the Bag a rapporté \$4.00 en premier, \$2.85 en deuxième et \$2.45 en troisième. Step by step \$4.40 en deuxième et \$2.45 en troisième. Pole Star \$2.30 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 5 1-2 furlongs Bourse \$500., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Little Smile 114 McCabe Star Court 111 Bryson Northern Star 117 Moore Avian 109 Foden Hard Guss 112 Hunt Flying Beauty 112 McAlaney Temps 1.08 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Little Smile a rapporté \$3.70 en premier, \$2.90 en deuxième et \$2.50 en troisième. Star Court \$3.75 en deuxième et \$2.90 en troisième. Northern Star \$4.20 en troisième.

SIXIEME COURSE. 6 furlongs Bourse \$500., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.

Starlane 105 Priddle Countess Emmy 111 Bryson Louis Adair 113 Ball Pal 111 O'Mahoney Bah 111 Finley Dear Variety 88 Brown Boxwood 113 Everett Blue Miss 111 McCabe Temps 1.17. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Starlane a rapporté \$4.60 en premier, \$4.00 en deuxième et \$2.90 en troisième. Countess Emmy \$6.70 en deuxième et \$4.20 en troisième. Louis Adair \$3.05 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 1 mille Bourse \$500., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$450.

Liborio 115 Hinphy Lank 115 McCabe Jamina 108 Bryson Blue Bush 115 O'Mahoney Derelick 110 V. Jenkins Leprechaun 102 Brown Temps 1.43 3-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Scaps a rapporté \$5.85 en premier, \$2.60 en deuxième et \$2.35 en troisième. Liborio \$2.80 en deuxième et \$2.40 en troisième. Lank \$2.30 en troisième.

LE TENNIS

LE TOURNOI DE SEABRIGHT

Mlle Helen Wills, champion des États-Unis au tennis, a complètement déclassé Mme Molla Mallory dans la semi-finale du tournoi de Seabright. La jeune Californienne a battu son adversaire par 6-1, 6-0, en 26 mouvements exactement.

C'est la victoire la plus décisive que Mlle Wills ait encore enregistrée sur son adversaire depuis les quelque trois ans que ces deux joueuses se rencontrent pour se disputer les honneurs des tournois féminins nationaux.

Mlle Wills a commencé à jouer en attaquant furieusement. Elle a pris quatre parties de suite en quelques minutes. Mme Mallory lui tint cependant tête dans la cinquième partie et gagna le service de sa rivale. Mlle Wills se remit cependant aussitôt et gagna huit autres parties consécutives et la rencontre.

Mlle E. Ryan, l'une des meilleures joueuses d'Angleterre, a fait un beau ralliement après avoir fort mal débuté contre Mlle Mary K. Browne, de Santa-Monica, Californie. Mlle Ryan a fini par gagner les deux derniers sets après avoir perdu le premier. Le résultat a été de 4-6, 6-2, 6-4. Mlle Ryan rencontrera Mlle Wills en finale aujourd'hui.

Vincent Richards, le joueur classé deuxième aux États-Unis, s'est conquis le droit de jouer en finale en battant R. Norris Williams par 7-5, 6-4.

Dans la seconde partie de semi-finale, Anderson, d'Australie, a battu Holman, de Californie, par 7-5, 6-1, 6-4.

Hawkes et Mme Jessup ont battu Jack Wright et Mlle P. Anderson par 6-1, 6-1 dans la seconde ronde des parties mixtes.

AU PARC LAFONTAINE

C'est ce soir que l'équipe senior du Parc Lafontaine ira rencontrer l'équipe d'Outremont à ce dernier endroit.

Laframboise, Hatch, Durand et Rainville joueront probablement un simple pour le club d'Outremont pendant que D'Amour, Beaudry, Paquin, Cadotte et Cadotte représenteront le Parc Lafontaine. Il sera intéressant de voir la lutte qui se fera entre ces deux équipes.

A L'ELECTIC

Le tournoi de doubles se pour suit au club Electric du Parc Lafontaine. Les rencontres suivantes ont eu lieu hier soir :

Fontaine-Rainville battent Roger-Viau-F. Girard par 6-1, 11-9.

O. Coulombe et A. Gauthier vs L. Desrochers et L. Robert 7-5; partie à terminer.

Ce soir, à 6 heures 30, les gagnants de cette dernière rencontre joueront contre L. Beaubien et J. Gauthier.

TOURNOI INTER-HOPITAL

Le tournoi des simples entre les médecins internes des hôpitaux avance rapidement. La deuxième élimination a donné lieu à de superbes exhibitions de tennis. Le Dr Moreau, de l'Hôtel-Dieu, qui était un des favoris, a été assez facilement éliminé par le ché-interne de Notre-Dame, le Dr Magnan. Le Dr Deshaies, de Ste-Justine, s'est vu enlever une victoire, presque assurée, alors qu'il avait un set pour et un contre et qu'il menait le troisième set 5 à 1. Son adversaire, le Dr Laumon de Notre-Dame a réussi à annuler l'avantage et à prendre la victoire par 13 à 11.

Le Dr Rochette, chef interne, de l'Hôtel-Dieu, a disposé du Dr Bernard, de Ste-Justine, après un premier set assez dur. Dès le commencement il semblait que le Dr Bernard réussirait à prendre le premier set. Il mena par 4 à 1, mais il ne sut pas conserver son avantage en jouant sur la défensive, au lieu de monter au filet et de chercher à mener le bal. Mal lui en prit. Le Dr Coutu de Ste-Justine, maintenant rendu en semi-finale, a battu le Dr Perras de l'Hôtel-Dieu après un premier set contesté. Le deuxième fut des plus faciles, son adversaire manquant de forme et d'entraînement.

Rapport de la deuxième élimination :

Dr Coutu, Ste-Justine, bat Dr Guertin, Ste-Justine, par 6-1, 8-6.

Dr Perras, Hôtel-Dieu, bat Dr Laframboise, Hôtel-Dieu, 6-3, 6-3.

Dr Rochette, Hôtel-Dieu, bat Dr Bernard, Ste-Justine, 8-6, 6-3.

Dr Loignon, Hôtel-Dieu, bat Dr Roland, Notre-Dame, 7-5, 8-6.

Dr Latour, Hôtel-Dieu, bat Dr Joannette, Hôtel-Dieu, 6-1, 6-1.

Dr Laumon, N.-D., bat Dr Deshaies, Ste-J., 6-4, 3-6, 13-11.

Dr Magnan, N.-D., bat Dr Moreau, H.-D., 6-1, 6-2.

Dr Roland, H.-D., bat Dr Fortin, Ste-J., 6-1, 6-1.

En troisième élimination :

Dr Coutu, Ste-J., bat Dr Perras, N.-D., 7-5, 6-0.

La troisième se jouera aujourd'hui et samedi sur les courts de Ste-Justine.

Dr Rochette, H.-D., vs Dr Loignon, samedi 3 h. p.m.

Dr Latour, H.-D., vs Dr Laumon, N.-D., vendredi 3 h. p.m.

Dr Magnan, N.-D., vs Dr Roland, H.-D., vendredi 4 h. p.m.

Le tirage des doubles a donné le résultat suivant :

Dr Magnan-D. Amyot, de N.-D., vs Dr Moreau-D. Biron, de H.-D.

Dr Laurendeau-D. Sylvestre, de N.-D., vs Dr LeRoy-D. Deshayes, de Ste-J.

Dr Gendron-D. Dussault, de St-P., vs Dr Gagnon-Rolland, de N.-D.

Dr Rochette-D. Latour, de H.-D., vs Dr Barry-Guertin, de Ste-J.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Location : maisons, chambres, magasins, etc. A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10-6.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

TRANSPORT

ADRESSEZ-VOUS à "Blanchard Express" pour votre plan, \$4.00; déchargement de char, déchargement, grande voiture, \$2.00. 2 hommes ou camionnette. Assurances entières responsabilité. Spécialité : déménagement de campagne. \$4.00.

Unic Truck Taxi, le meilleur marché pour vos voyages de campagne et pique-nique. Prix spéciaux, transport de plan, \$3.00. Amherst 0227. L. Sigou, 1284 des Sablons. 25-7-25.

COLLEGE DE BARBIER

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moier Barber College, 62, St-Laurent. 1-3-25.

A VENDRE

Bonne boutique de plomberie et ferronneries, gros assortiment en magasin, outillage complet, nombreux clients, bonne clientèle et bien assortie en détail. S'adresser à casier 131, Le "Devoir", Montréal. 3-8-25.

YACHTS A VENDRE

Plusieurs yachts neufs et d'occasion, différentes grandeurs, chaloupes, speedos pour moteur détachable. A. Meloche, manufacturier, 250 rue Bercy, Clairval 0178. 7-8-25.

VETEMENTS

Marchandises ordinaires, surplus de l'armée, bottines, jambières, collets, couvertures de lit, velours, tricot, etc., etc., etc. S'adresser à casier 131, Le "Devoir", Montréal. 3-8-25.

GLACIERES

GLACIERES Fabien, pour épiciers, boulangers, fleuristes, restaurants, garanties pour économiser 40 pour cent de glace. S'adresser à casier 131, Le "Devoir", Montréal. 3-8-25.

MEUBLES ET POELES

Journaliers, poêles, meubles. Nous faisons échange, vendons à termes faciles. J.-B. Paquin, 186 rue Maisonneuve. Est 4071.

FIXTURES

Manufactures vitrines d'étalage et de mur, et autres fixtures de magasin de tous styles et de toutes formes. S'adresser à casier 131, Le "Devoir", Montréal. 3-8-25.

TAPIS ET PRELARTS

Achetez de notre manufacture vos tapis et prélat. 200 tapis à l'année importés, sans couture, 9 pieds par 12 pieds, valeur jusqu'à \$145.00 pour \$29.95 et plus, légèrement endommagés par l'eau et la fumée. S'adresser à casier 131, Le "Devoir", Montréal. 3-8-25.

TABAC EN FEUILLES

A vendre, choix de tabacs, fermentation naturelle, rouge, Parfum d'Italie, petit canadien, Quésnel pur, rose, Grand Dutch, spécial fort (petit rouge spécial), 3 lbs pour \$1.00. A. Meunier, 378 Rachel est, expédie sur demande aux frais de l'acheteur. 1-7-25.

Dr Laumon-Dr Laflamme, de N.-D., vs Dr Perron-Dr Lafontaine, de H.-D.

Dr Fortin-Dr Hébert, de Ste-J., vs Dr Ménard-Dr Grenier, de St-P.

Dr Roux-Dr Dumas, de H.-D., vs Dr Amos-Dr Lapointe, de N.-D.

Dr Loignon-Dr Roland vs Dr Coutu-Dr Bernard.

Ces parties commenceront dimanche et se continueront jusqu'aux finales, qui se joueront sur le terrain de Ste-Justine probablement dimanche le 9 août.

LA LUTTE AU PARC POUPART

DES LONGCHAMPS TOMBE DEUX FOIS ZARYNOFF

Le lutteur Georges Deslongchamps a battu en deux reprises consécutives l'Ukrainien Zarynoff, au Parc Poupart, hier soir, en présence de quinze cents personnes.

Le combat a été loyal et Deslongchamps a vaincu son adversaire d'une façon décisive en prenant deux chutes consécutives, en 18 minutes et en 4 minutes, au moyen de sa fameuse prise de tête. Après la dernière chute, l'Ukrainien est resté étendu sur le matelas, presque privé de connaissance, tant son adversaire lui avait serré la tête.

Il ne faudrait pas toutefois être sous l'impression que Deslongchamps a eu la tâche facile. Zarynoff lui a appliqué quelques cravates russes qui l'ont ébranlé, mais lorsqu'il parvenait à enrouler son bras droit au cou de son adversaire, il l'amenait chaque fois au matelas. L'Ukrainien s'est souvent repris mais de chacune de ces terribles prises, il sortait fort affaibli.

C'est ainsi qu'après 18 minutes dans la première reprise, Deslongchamps lui mit les deux épaules au matelas.

Le seconde reprise fut de courte durée. Zarynoff était fort épuisé et Georges n'eut qu'à lui appliquer trois ou quatre de ses prises favorites pour le tomber. La dernière surtout fit si forte que Zarynoff ne put se relever.

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 38 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1883. Prêts, primes et deuxième hypothèques. Acheteurs hypothèques, balance de prix de vente. 16-7-26

COTTAGE A VENDRE

Cottage à Ste-Thérèse, 10 pièces, 5 chambres à coucher, bain, W.C. 31 x 35. Terrain, 60 x 110, avec poulailler et grand hangar, situé sur St-Stanislas, près collège et église. Prix 5000, comptant 2000. S'adresser à E. Magnan, sur les lieux ou à 271 Christophe-Colomb, Montréal. Tél. Belair 8614. 4-8-25

LAXO

LAXO. — L'incomparable eau purgative Laxo vous donnera satisfaction. Elle est infatigable contre la constipation, trouble du foie, de l'estomac, indigestion. Demandez-la à votre pharmacien ou écrivez au 166, place à la Cie Chimique Laxo, 483 rue Paquet. Tél. Est 4000. 30-8-25

DIVEES

M. J.-J. Charbonneau, célèbre herboriste, offre ses vingt-cinq préparations d'herbes médicinales pour le traitement des maux de toutes sortes. 1183, rue Amherst. Consultations gratuites.

Téléphone Belair 6793-J

DONAT PARE

ENTREPRENEUR PLATRIER Pour la construction et les réparations, à l'entreprise ou à la journée. Evaluation de travaux faite sans obligation à quoi que ce soit. 1546, AVE PAPINEAU, MONTREAL. 24-10-25

M. Sauvé donne ses impressions sur son voyage de l'Ouest

Le chef de l'opposition provinciale, hôte d'un déjeuner offert par le club Cartier, expose ses vues sur nos problèmes nationaux — Union nécessaire pour le maintien de la Confédération — "Le parti conservateur du pays trouvera son succès dans une alliance avec les Canadiens français du Canada" — Le rapatriement — Si nous nous groupions.

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, a été l'hôte d'honneur à un déjeuner donné par le club Cartier hier midi à l'hôtel Place Viger. M. Sauvé a donné ses impressions recueillies au cours d'un voyage qu'il vient de faire dans les provinces de l'Ouest avec les excursionnistes de la *Liaison française*.

M. Ronéo Gibeault a présenté M. Sauvé et c'est M. Hervé Roch qui l'a remercié. A la table d'honneur on remarquait: M. Smart, député de Westmount, M. C.-E. Gault, député de Saint-Antoine, M. Alfred Durand, député de Laurier, M. Jos. Renaud, député de Laval, M. Sayer, député de Saint-Laurent, M. Jos. Doctresne, député de Joliette, M. Lortie, député de Soulanges, le Dr Pellerin, député de Maisonneuve, et le Dr J.-A.-E. Beaudoin, député de Saint-Jacques.

Le discours de M. Sauvé

Voici les principales parties du discours que M. Sauvé a prononcé au déjeuner du club Cartier, à l'hôtel Viger, hier.

Il débute en félicitant les jeunes conservateurs qui veulent donner au club Cartier non seulement une activité appréciable mais aussi le vrai caractère de l'école conservatrice. L'histoire politique du pays est faussée et ignorée même d'un trop grand nombre de gens de la politique active. On confond aussi la politique, science des intérêts matériels de la nation, nécessaire pour assurer la prospérité temporelle, fin de la société sous la règle de la morale, règle souveraine de l'activité humaine, avec cette politique qui est l'art de conquérir le pouvoir à l'avantage d'un parti, de s'y maintenir pour que ses partisans en retirent les plus grands bénéfices possibles. L'économie politique est la science la plus nécessaire, même l'économie sociale lui est subordonnée. Si les dirigeants ou éducateurs voulaient la considérer sous son véritable aspect et l'enseigner convenablement, le peuple pourrait mieux l'apprécier et mieux choisir ses représentants pour les parlements. Je me demande pourquoi on enseigne au peuple à mépriser la politique. Que l'on combatte des partis et leurs programmes, soit; mais que l'on parle sans cesse de dédain de la politique, je le dis que c'est donner au peuple une fausse direction, et c'est trahir les intérêts nationaux. C'est aussi une erreur que de dire: "La politique est dépourvue de questions passionnantes." Au contraire, elle est plus que jamais envahie par les théories et les idées des différentes écoles philosophiques. Malheureusement, la plupart des détenteurs du pouvoir législatif ont des organisations puissantes pour empêcher que le public sache ce qui se fait en réalité dans et pour l'administration du pays. Trop de dirigeants paraissent occupés à bien d'autres choses.

C'est à des jeunes de votre valeur qu'appartient la tâche de la réaction salutaire. C'est parce que je vous considère ainsi que je me suis fait un plaisir d'accepter votre invitation et de vous dire quelques-unes de mes impressions politiques sur l'Ouest canadien que je viens de visiter.

S'arrête-t-on comme c'est nécessaire à réfléchir sur la grandeur territoriale du Canada, sur ses caractères physiques, sur sa population et sur les problèmes qui naissent de son développement? On ne saurait trop connaître son pays. Ceux-là qui ont charge d'interpréter et de réaliser les vœux des Pères de la Confédération, doivent connaître les richesses, les moyens et les besoins de chacune des provinces de notre Dominion.

J'ai fait dans l'Ouest canadien, dit M. Sauvé, un voyage très précieux. On ne voyage pas 21 jours en compagnie de professeurs d'universités et de collègues, de braves curés, de missionnaires agricoles, de missionnaires coloniaux, de professionnels avertis, de journalistes, d'hommes d'affaires et de cultivateurs non seulement de notre province, mais de toutes les provinces; on ne traverse pas le continent nord-américain de Québec à l'océan Pacifique, dans les Laurentides, les plaines de l'Ouest et les Rocheuses, sans éprouver de nombreuses impressions, sans faire de multiples observations et sans tirer des conclusions précieuses. Ces impres-

sions et ces observations sont d'ordre physique, social, politique et national. Le temps nous manque pour que je vous les raconte toutes. Notre pays est grand comme l'Europe, il est baigné de richesses naturelles. Mais le Canadien qui le visite ne peut s'empêcher de regretter sa division géographique. Le Canadien français regrette que la France n'ait pas su l'apprécier suffisamment pour le garder et que l'Angleterre ait consenti aux Etats-Unis pareille division géographique. Cette division complique notre organisation économique.

Le pays que sillonne notre chemin de fer national, qui en certaines parties longe le Pacifique, nous charme par le splendide et la diversité de ses paysages, par la variété de ses productions et de son climat. Mais il n'est pas étonnant que ce chemin ait coûté si cher. Sa construction dans les Rocheuses est phénoménale. On se demande cependant pourquoi là deux lignes à deux cents pieds de distance. On se demande parfois si les deux ne finiront pas par se rejoindre et se confondre.

LES GROUPEMENTS CANADIENS-FRANÇAIS

M. Sauvé parle des plaines du Nord-Ouest, de la fécondité du sol, mais aussi des inconvénients de la température, puis il s'applique à parler des groupements canadiens-français au milieu d'une population de langue anglaise. "L'histoire canadienne se répète dans l'Ouest et nos compatriotes des Prairies trouvent dans le clergé séculier et régulier, ainsi que dans leurs collèges et leurs couvents, la force morale qui les maintient au grand étonnement, au grand mécontentement de leurs ennemis. Les colons canadiens sont malheureusement à la base trop disséminés; même dans leurs paroisses, ils sont à des milles de distance, ce qui rend l'efficacité de l'organisation scolaire très difficile."

Nos compatriotes luttent quand même dit M. Sauvé avec un courage remarquable. J'ai rencontré plusieurs Canadiens de langue anglaise fort sympathiques à mes compatriotes et ils ont été pour moi et mes amis d'une si grande amabilité que je tiens à leur en exprimer mon appréciation devant vous. J'ai eu le plaisir de rencontrer l'hon. M. Roblin au Manitoba qui jouit d'un plus grand prestige que jamais chez les libéraux comme chez les conservateurs. Roblin fut le grand ami des Canadiens français. Le sénateur Bédard M. Jos. Bernier et M. Beaudoin, députés m'ont fourni des renseignements précieux. Le Dr Kerr, doyen de l'Université d'Edmonton, en anglais de Toronto, parlant le français à la parisienne, a été pour moi d'une amabilité qui m'a profondément impressionné. C'est un chaud partisan du bilinguisme. M. MacPherson, député, M. Full Somerville, futur député et M. MacKinnon, tous de Regina, ont eu tous les regards possibles pour les excursionnistes et ils m'ont donné sur leur jolie ville, foule de renseignements importants. Et je ne saurais trop remercier le sénateur Crowe, de Vancouver, pour son affabilité. C'est avec des hommes de cette mentalité qu'il est possible d'arriver à un règlement des difficultés canadiennes.

M. Sauvé parle aussi du Club de la Vérendrye d'Edmonton, entre de ralliement des Canadiens français et des amis qu'il y a rencontrés.

L'Ouest a son problème politique et ses difficultés nationales. Le Canadien-français a la-bas, comme nous aux premiers temps de la colonie, des ennemis. Ceux qui leur font le plus de misère ne sont pas toujours ceux que l'on pense. Ils ont de bon amis chez les anglo-protestants.

LA QUESTION SCOLAIRE

Si la question scolaire, ajoutait-il, pouvait se régler avec une justice égale pour les deux grandes races dont les droits sont proclamés dans les traités et la constitution, et en considération des services qu'elles se sont mutuellement rendus lors de l'invasion du Canada par les américains, etc., la Confédération serait certaine de survivre avec éclat. Car, le Canadien français considère comme le meilleur colon, et le Canadien de langue anglaise, né au Canada, sont encore les citoyens

qui comprennent le mieux la grandeur, l'importance des traditions et des institutions du pays; ce sont eux qui pourront encore le mieux s'unir pour faire le Canada ce qu'il doit être. Sans cette union, par le respect mutuel et la justice pour les deux, je crains que d'ici un quart de siècle, le pacte de la Confédération ne soit brisé à l'avantage des Etats-Unis. Je crois que les partisans de l'annexion augmentent dans le pays. Il y a des hommes politiques qui favorisent l'annexion sans trop le faire voir. Certes notre devoir est d'apprécier et de respecter ceux qui sont venus s'établir au Canada et contribuer à développer notre pays. Il importe que ces nouveaux concitoyens, soumis à la Constitution de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, aient tous leurs droits civils. Soyons larges et généreux pour eux et invitons-les sympathiquement à aimer nos institutions; demandons-leur de les protéger avec nous. Ce qui affaiblit aussi notre pays, ce qui empêche son développement sain, d'avoir un idéal canadien, d'avoir une mentalité profondément canadienne qui l'attache au sol canadien et d'envisager sérieusement le problème canadien, l'avenir canadien, c'est l'excès dans l'impérialisme et l'américanisme. L'excès de ces deux sentiments nous cause un tort considérable. A vous jeunes amis de nous aider à arborer le drapeau du canadienisme sur tous les parlements du Canada et sur toutes les institutions d'enseignement.

Nous avons dans l'Ouest à la tête des groupes canadiens-français, des laïques intelligents et très dévoués, qui pourraient jouer un rôle plus politique pour lutter en hommes libres contre les excès de certains chefs comme Norris et autres et pour les tenir autant que possible dans la voie du bon sens et du respect.

Ceux-là qui ont crié: "One flag, one language, one religion", ont le plus contribué à créer dans l'Ouest cet état de choses dont souffre le pays. Ils ont provoqué la division; ils se sont aliéné les sympathies des groupes qui se partagent l'Ouest. Chose étonnante, c'est Greenway, chef libéral, qui, le premier, abolit le français dans les écoles du Manitoba et c'est Norris, un autre premier ministre libéral, qui finit par le proscrire totalement en déchirant le prétendu règlement Laurier-Greenway; c'est le parti libéral qui inaugura le système des écoles publiques dans les nouvelles provinces; dans Ontario, pas un libéral de langue anglaise ni de langue française, ne s'opposa au règlement XVII quand il fut déposé devant la Chambre, et c'est à cause de cela qu'il fut adopté "ipso facto". Pas une voix discordante des députés canadiens-français libéraux. Le gouvernement libéral fait voter une pension à M. Fielding qui lâcha Laurier pour aider M. Borden à imposer la conscription, et on ne dit rien dans la presse canadienne. Mais le parti conservateur lui, porte sur sa tête l'odieuse de toutes ces mesures dans les centres canadiens-français. Il faut ajouter que certains toriers, pas conservateurs, ont cru faire un grand coup politique en lançant des paroles injustes contre les Canadiens français et la langue française. Ce n'est pas avec des gens de ce calibre que fut édiflée la Confédération et ce n'est pas avec eux que le Canada pourra conserver ses institutions. Leur travail est une oeuvre de fatale désorganisation. Le devoir d'un vrai conservateur est de protester. Un seul drapeau canadien, oui, j'en suis, mais une seule langue et une seule religion, jamais. Tel fut le grand ami des Canadiens français, le sénateur Bédard. Il est aussi celui des vrais conservateurs qui ne s'inclineront jamais devant un tory de la trempe du Dr Edwards. Nous sommes des conservateurs et non des toriers. C'est pour avoir trop longtemps joué le rôle que joue le Dr Edwards que le toryisme fut obligé de céder sa place au parti conservateur, en Angleterre en 1834 et au Canada, en 1854. Le parti conservateur a succédé au toryisme pour être le parti de la modération et de la justice. C'est ce que déclara Peel en Angleterre et MacDonald au Canada.

CE QUI SAUVERA LE PARTI CONSERVATEUR

Le parti conservateur du pays trouvera son succès dans une alliance avec les Canadiens français du Canada. Dans l'Ouest, son programme protectionniste ne peut être accepté que par les Canadiens de langues française et anglaise, nés dans le pays. Ce sont eux qui peuvent se conformer le mieux aux vœux et aux conceptions des Pères de la Confédération. Cette alliance se fera avec ceux qui seront honnêtement disposés à nous rendre justice en acceptant les conditions que j'ai mises moi-même devant la Convention de Toronto, en 1924. Je puis le dire à mon retour, ce programme est celui des Canadiens français d'Ontario et de l'Ouest. Je crois que les conservateurs canadiens-français de tout le pays devraient s'entendre pour faire valoir cette politique et la faire triompher. Nous avons de bons amis chez nos concitoyens de langue anglaise.

Par politique de protection, il faut entendre non seulement une matière de tarif, mais les droits des deux races mentionnés dans la Constitution. Il importe aussi que nous soyons rassurés sur le militarisme de l'avenir et sur la participation des colonies britanniques aux guerres de l'Angleterre. Nous voulons que le peuple canadien par ses mandataires au parlement ait à décider quelle attitude il devra prendre dans ces circonstances. Nous voulons des partis une déclaration nette, compréhensible, assurée, afin que se fasse l'éducation du peuple sur le devoir de l'avenir. L'intérêt du Canada exige cette éducation.

Le gouvernement fédéral devrait dépenser vingt millions de dollars pour rapatrier les Canadiens des Etats-Unis. Il ne fait pratiquement rien quand il paye les colons européens pour qu'ils viennent s'établir au Canada. L'Ouest canadien, le nord de l'Ontario, les provinces maritimes et notre province ont besoin de ces Canadiens.

UN PROGRAMME

M. Sauvé parle ensuite de la dissémination des Canadiens. Si les Canadiens français étaient groupés

ou organisés, ils seraient plus forts et leur organisation constituerait une grande force économique pour le Canada.

Le Canadien français a montré sa loyauté. Il a prouvé sa reconnaissance à l'Angleterre en 1774. Il a rendu à son pays, des services signalés. Il a été un collaborateur précieux des grands hommes d'Etat anglais. Sans lui le Canada serait américain.

Le citoyen de langue anglaise si fortement opposé à l'annexion, a intérêt à prouver au Canadien français qu'il a plus de justice et de liberté qu'il n'en aurait sous le drapeau étoilé.

De son côté, le Canadien français doit éviter de donner prise au fanatisme, par des déclarations sonores, choquantes, intempestives, inopportunes. Il doit respecter le roi et les institutions britanniques, et rechercher l'amitié des autres. La politique de Lafontaine, de Cartier, etc., doit encore nous servir de guide. Ce sont des droits que nous devons réclamer, et non des choses qui ne serviraient qu'à des ambitions. Cherchons l'appui des meilleurs hommes de la majorité dans ce pays. Gardons-nous de vivre de préjugés politiques, mais gardons-nous aussi pour des ambitions politiques, de trahir notre cause. Voilà comment le problème canadien pourra trouver une solution pratique et honorable.

M. Hervé Roch

C'est M. Hervé Roch qui a remercié le conférencier, M. Arthur Sauvé.

Après avoir fait allusion au voyage de M. Sauvé dans l'Ouest canadien, M. Roch se demande quelle fut l'oeuvre des pères de la Confédération et particulièrement de Cartier, si ce n'est d'organiser de ce côté-ci de la ligne 45ème une nation canadienne, posant pour elle-même dans l'acte confédératif de 1867, les conditions et les éléments pour la faire telle, et déterminant les caractéristiques et les moyens constitutionnels, administratifs et économiques indispensables à cette fin.

Si les résultats n'ont pas été suivant les intentions et les prévisions de ces grands Canadiens du passé, si, soixante ans après la Confédération, le Canada est tourmenté par des problèmes d'ordre intérieur et extérieur, graves au point qu'ils nécessitent presque une reconstruction, c'est que l'on s'est éloigné des principes et des conditions posés pour la vie et le développement de la nation et que l'on a en certains milieux ébranlé les bases mêmes de l'édifice national.

On avait bien compris l'impérieux besoin de l'unité nationale après les jours troubles de l'Union. Le Canada ne devait pas et ne doit pas être anglais ou français, mais bi-national et bilingue. Là est la caractéristique fondamentale de la nation canadienne, là est le foyer créateur et vivifiant d'une mentalité et d'une pensée canadienne, là est une des grandes forces de résistance et de salut contre le peuple puissant qui nous avoisine. Et affaiblir ou détruire cette caractéristique, que le Canada sera moins canadien ou cessera de l'être complètement.

Faut-il ajouter que cette unité repose dans l'association franche et réelle des deux grandes races qui composent le Canada, mettant en commun et au service de la nation les richesses de leur civilisation respective, suivant la formule consacrée par sir John A. MacDonald lui-même: "Il n'y a plus ni vainqueurs ni vaincus, mais deux races absolument égales."

Or qu'a-t-on fait de cette égalité de races, condition essentielle à l'unité nationale? Qu'a-t-on fait de l'unité nationale, condition essentielle à la vie de la nation? On les a fait se désagréger l'une et l'autre, c'est la réponse des faits. Et si elles servent de thèmes recherchés pour de beaux discours de circonstance, elles trouvent malheureusement peu de place dans les actes.

Comment d'ailleurs peut-elle exister cette unité, quand une des deux races, la nôtre, est abreuvée au besoin d'injures et d'injures, comblée dans les années malheureuses de la guerre, parce que attachée depuis 300 ans au sol du Canada, et soucieuse d'en faire un beau, un grand et un fort pays, elle a cru et croit encore que ce sol et tout ce qu'il représente a droit au meilleur de son cœur, et au plus généreux de son sang.

Comment peut-elle exister cette unité quand une des deux races, la nôtre, est assimilée aux Dahobors ou à des vulgaires étrangers dans un pays ouvert et civilisé par nos pères?

Comment peut-elle exister cette unité quand de certains milieux montent des déclarations, comme celle toute récente du Dr Edwards, député de Frontenac et grand maître orangiste, à l'effet que les Canadiens français sont le plus grand danger que court actuellement le pays? Qui, nous qui, depuis trois siècles donnons le meilleur de nous-mêmes à l'édification de ce pays, nous, qui deux fois durant, l'avons sauvé à la couronne britannique, et l'ajouterais, nous, à qui il faudra encore faire appel, et cette fois pour conserver le Canada canadien.

Non, l'oubli et la méconnaissance de la fait historique et du fait constitutionnel qui ont incarné la caractéristique fondamentale de la nation, est un des maux qui la rongent et qui affaiblissent ses efforts.

C'est une tâche qui s'impose à tout vrai canadien, pour l'avenir du pays et dans les intérêts mêmes de l'Empire britannique. A cette oeuvre, M. Sauvé, vous aviez déjà donné des actes méritoires. Le dernier en date, votre voyage à travers la plupart des provinces, vous a permis d'y travailler encore de tout votre cœur.

Retraite fermée pour jeunes gens

Une retraite fermée pour jeunes gens s'ouvrira à Boucherville, le 6 août au soir; elle se terminera le lundi matin. Pour s'inscrire, s'adresser au presbytère de l'Immaculée-Conception, rue Rachel, téléphone: Amherst 1780.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE



Messieurs: Une auto Vente de Chemises en BROADCLOTH avec Col souple pour appareiller

1.85
chacune

Voici une bonne nouvelle pour ceux qui n'ont pu venir à notre dernière vente et aussi pour ceux qui désirent s'en procurer d'autres à ce prix exceptionnel. Nuances: bleu, mauve, gris, tan ainsi que blanc. Aussi quelques chemises en zéphir de nouveaux dessins rayés — au même prix. Encolures 14 à 17.

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

TOUS NOS CHAPEAUX DE PAILLE POUR HOMMES A .98

Même nos beaux chapeaux de 4.00 et 5.00 sont inclus à ce prix. C'est une liquidation complète et sans réserve de notre stock d'été. Messieurs, à votre choix, samedi, .98 chacun. Aussi tous nos chapeaux légers et nos casquettes pour hommes, y compris nos chapeaux de duck blanc, à RABAIS.

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Saisissez cette bonne Occasion pour vous Procurer un bon Complet à 2 Pantalons à 28.50

Valeurs jusqu'à 40.00.

Deux pantalons — double durée. Grand choix de modèles; coupe anglaise ou ordinaire.

LES TISSUS

Worsted ou tweed anglais. Serge tout laine.

Tous de confection soignée et d'ajustement parfait. Tailles pour hommes et jeunes gens.

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

LES NUANCES

Bleu marin ou noir avec fine rayure et brun mélangé. Gris foncé.

Souliers pour Hommes

Qualité supérieure; chevreau vici noir; veau tan semelles en caoutchouc crépé; veau tan, brun ou noir; aussi cuir verni. Nouveaux modèles. Pointures 5 1/2 à 10 dans le lot. La paire 4.95



Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Chaussettes .35 la paire 3 paires pour 1.00

Toutes les nuances unies ainsi que des dessins de fantaisie dans les couleurs les plus nouvelles en fil de Lillie et sole rayon. Chaque paire garantie parfaite; talon et bout renforcés. Pointures: 5 1/2 à 11 1/2. Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Cigares, Spécial du Samedi

LA VALEDA
En boîte de métal; 50 cigares .. 1.49
CIGARES
Dandy, Alma, Mater, Stonewall, Artiste, Peg-Top. Boîte de 50 cigares .. 2.25
ATTENTION AUX FUMEURS DE PORET
Procurez-vous une pipe-cigare. Premier choix—valeur 2.50, spécial .. 1.79
Second choix—valeur 1.50, spécial .. .99
Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Complets à 2 Culottes pour Garçons 14.95

Modèle Norfolk en tweed Homespun tout laine, uni ou de fantaisie. Gris, brun, gris mélangé et vert. Tous avec poches empieçment, pour garçons de 9 à 17 ans. Dupuis Frères — Au premier.

Costumes de Bain pour Garçons .59

En coton bleu marine avec bordure rouge; modèle attachant sur l'épaule et jupe à même. Tailles: 24 à 32.

Mouchoirs

Pour garçons; en linon blanc de bonne qualité; bord fini point d'ourlet. La douzaine .. .50 Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Le Concours des Bonnes Marques

Avis aux concurrents

Notre concours se terminera vendredi prochain le 31 juillet. Le premier prix sera attribué en temps utile pour permettre au gagnant de faire le voyage du DEVOIR en Ontario. Les autres lauréats seront proclamés le plus tôt possible, mais pas avant la fin d'août, étant donné que le dépouillement des réponses exige un travail très considérable.

Important — Quelques maisons n'ayant pas utilisé depuis très longtemps certaines marques qui ont paru dans le concours, il ne sera pas tenu compte de ces marques si les concurrents ne les ont pas trouvées. Ce sont les marques numéros 21 — 45 — 48 (cette marque a paru après l'ajournement de la clôture du concours) — 54 — 65 — 68 — 86 — 91 et 134.

Nous invitons nos lecteurs qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire sans retard. Le concours sera fermé vendredi le 31 juillet.